



Rapport annuel d'écoresponsabilité

2024-2025



Dans ce document

| | |
|--|----|
| Dans ce document..... | 1 |
| Message de la présidente-directrice générale..... | 2 |
| Message du vice-président..... | 3 |
| <i>On passe au vert.....</i> | 4 |
| Points saillants de 2024-2025..... | 6 |
| Notre empreinte par pilier stratégique..... | 7 |
| Pilier 1 : Favoriser la production durable..... | 7 |
| Nos progrès jusqu'à maintenant..... | 8 |
| Nos réalisations de l'exercice 2024-2025..... | 9 |
| Pilier 2 : Réduire notre empreinte..... | 26 |
| Nos progrès jusqu'à maintenant..... | 27 |
| Nos réalisations de l'exercice 2024-2025..... | 29 |
| Carburant et énergie..... | 29 |
| Eau..... | 34 |
| Parc automobile et déplacements..... | 35 |
| Utilisation de matériel et gestion des déchets..... | 38 |
| Pilier 3 : Tracer un nouveau chemin..... | 45 |
| Nos progrès jusqu'à maintenant..... | 46 |
| Nos réalisations de l'exercice 2024-2025..... | 46 |
| Processus internes..... | 46 |
| Unir nos forces..... | 53 |
| Pilier 4 : Façonner notre cadre narratif..... | 62 |
| Nos progrès jusqu'à maintenant..... | 62 |
| Nos réalisations de l'exercice 2024-2025..... | 62 |
| Bulletin environnemental..... | 72 |
| Revue d'assurance limitée..... | 72 |
| Protocole des GES..... | 73 |
| Données sur les émissions de GES en tonnes d'équivalent CO2..... | 77 |
| Défi carboneutre..... | 80 |
| Incertitude relative aux mesures..... | 81 |
| Révision des calculs..... | 81 |
| Objectifs de développement durable des Nations Unies..... | 82 |
| Regard sur l'avenir..... | 85 |



Message de la présidente-directrice générale

En réponse à l'appel mondial pour lutter contre les changements climatiques, CBC/Radio-Canada a mis en place, en 2021, le plan d'action environnemental, *On passe au vert*. Depuis, nous nous engageons continuellement à placer l'écoresponsabilité au cœur de nos actions avec des mesures responsables et efficaces.

CBC/Radio-Canada a une responsabilité envers les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain, celle de bâtir un média de service public national écoresponsable qui renforce la transition écologique au Canada.

Comme vous pourrez le voir en lisant ce rapport, la plupart des objectifs établis ont presque atteint leur cible pour 2026 – que ce soit celui de favoriser la production durable, de réduire notre empreinte carbone, d'intégrer l'écoresponsabilité à nos valeurs clés, ou de faire preuve de leadership en matière de préservation de l'environnement.

Le dernier rapport d'étape pour *On passe au vert* sera publié l'année prochaine, mais cela ne marquera pas la fin de nos efforts. Lors de l'élaboration du prochain plan d'action environnemental, nous saisirons cette occasion pour mettre à jour nos engagements et y incorporer les principes directeurs de la stratégie d'entreprise de CBC/Radio-Canada, dévoilée en octobre dernier, afin d'offrir à la population canadienne un écosystème médiatique et culturel plus vert. Les responsabilités environnementales de CBC/Radio-Canada demeurent une priorité claire au-delà de 2026.

Marie-Philippe Bouchard
Présidente-directrice générale



Message du vice-président

Vous avez sous les yeux notre plus récent rapport d'écoresponsabilité, le quatrième depuis le lancement de notre stratégie On passe au vert. L'exercice 2024-2025 a été jalonné de nombreuses réalisations significatives, et j'en suis très fier. Ce rapport présente les progrès substantiels que nous avons réalisés dans la poursuite de nos cibles environnementales, et jette les bases de l'avenir de l'écoresponsabilité à CBC/Radio-Canada.

C'est en 2021 que nous nous sommes pour la première fois engagés à réduire nos émissions de GES de 25 %. Quatre ans plus tard, je suis heureux de constater que nos émissions ont reculé de 21 %. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres du fruit de nos efforts, observables aussi sur d'autres plans. J'invite tout le monde à lire ce rapport et à découvrir nos réalisations. C'est l'occasion d'en savoir plus, et même de se laisser inspirer par tout ce qui a été fait à ce jour et par la façon dont nous avons surmonté les difficultés rencontrées en chemin.

Je tiens à féliciter tous ceux et celles qui ont travaillé assidûment pour remplir les engagements que nous avons pris, tandis que nous continuons de jouer un rôle de leader dans l'industrie canadienne de la radiodiffusion.



Miguel Baz

Vice-président, chef des affaires juridiques et de l'éthique, Services juridiques



On passe au vert

On passe au vert est la toute première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada. Définie en juin 2021 pour une période de cinq ans, elle guide nos efforts pour accélérer la réalisation de nos engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, qui s'inscrivent dans la poursuite de la cible universellement reconnue consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Notre stratégie englobe tous les aspects de nos activités, de la production de contenus et du fonctionnement de l'organisation jusqu'aux choix que nous faisons pour réduire notre consommation d'énergie et atténuer notre empreinte carbone. En tant que diffuseur public, nous occupons une position unique pour jouer un rôle de premier plan dans la protection de l'environnement, et nous avons la responsabilité de bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières.

On passe au vert repose sur quatre piliers :

- 1. Favoriser la production durable** au Canada par l'adoption de pratiques écoresponsables.
- 2. Réduire notre empreinte** en diminuant nos émissions de carbone dans l'ensemble de nos activités de production et d'exploitation et dans nos processus décisionnels.
- 3. Tracer un nouveau chemin** en intégrant l'écoresponsabilité aux valeurs clés qui sous-tendent notre travail.
- 4. Façonner notre cadre narratif** en faisant preuve de leadership auprès de notre personnel, de nos auditoires et de la population canadienne pour raconter notre histoire en toute transparence.

Nous n'avons pas chômé au cours des quatre dernières années. Nous nous sommes fixé des cibles en matière de carboneutralité¹ et nous avons élaboré un cadre pour mieux tracer la voie à suivre pour les atteindre. Nous avons instauré de nouvelles procédures relatives à l'approvisionnement responsable et intégré des critères en ce sens à nos processus d'achat. Nous avons converti à l'énergie renouvelable certains de nos sites de transmission et nous explorons les options pour répéter la manœuvre ailleurs. Et surtout, nous menons les efforts de l'industrie médiatique canadienne pour changer la façon de produire du contenu afin que les méthodes soient plus durables, moins énergivores et moins gourmandes en ressources. C'est notre mission stratégique qui constitue la force vive de ces initiatives et de tant d'autres façons dont nous intégrons l'écoresponsabilité à toutes nos activités.

¹ Nos cibles et nos engagements en matière de carboneutralité ont été établis sur la base de connaissances et d'hypothèses quant à l'avenir et au rendement futur de notre entreprise qui étaient vraies au moment de leur formulation.



Nous savons qu'il y a encore à faire. Nous restons déterminés à répondre à l'appel mondial pour lutter contre les changements climatiques avec des mesures responsables et efficaces. Nous prenons très au sérieux le rôle que nous pouvons jouer afin de rendre l'industrie médiatique canadienne plus verte, et c'est avec cette mission en tête que nous mettons au point les engagements et les cibles qui guideront notre stratégie à venir.

Le présent rapport résume les principaux progrès accomplis en 2024-2025.



Points saillants de 2024-2025

Faits saillants 2024-2025

Au 31 mars 2025 :

CBC  Radio-Canada



21 %

De réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES)^{1,2}



15 %

De réduction de la consommation d'énergie³



23 %

De réduction de la consommation d'eau⁴



26 %

De notre parc de véhicules est à énergie alternative (électrique ou hybride)



55 %

De réduction des émissions de GES reliées aux voyages⁵



49 %

De réduction dans la quantité totale de matières résiduelles générées dans nos installations⁶

1 Par rapport au niveau de référence de 2019-2020

2 Portée 1, 2 et les catégories pertinentes de Portée 3 (excluant catégories 1 et 2)

3 Par rapport au niveau de référence de 2019-2020

4 Par rapport au niveau de référence de 2019-2020

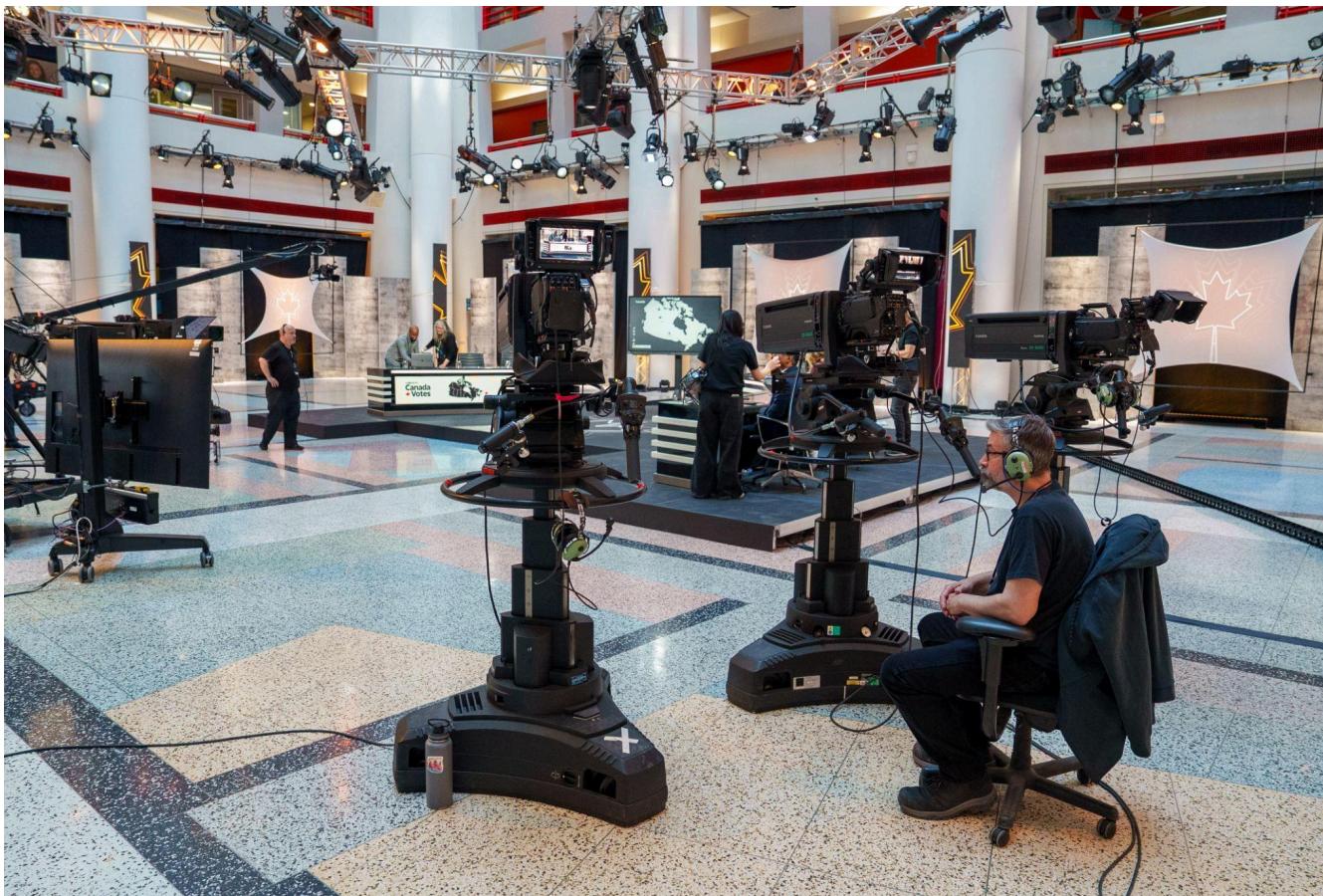
5 Par rapport au niveau de référence de 2019-2020

6 Comparativement à 2023-2024

Notre empreinte par pilier stratégique

Pilier 1 : Favoriser la production durable

3, 2, 1, action! Nous adopterons des pratiques de production et d'exploitation des contenus qui ne nuisent pas à l'environnement, et nous ferons progresser la production durable au Canada.



Soirée des élections du 28 avril 2025 au Centre de radiodiffusion de Toronto



Nos progrès jusqu'à maintenant

Quelques mots sur nos engagements pour 2026

Comme en faisait mention notre [rapport annuel d'écoresponsabilité 2022-2023](#), le programme de certification *albert* n'est pas accessible actuellement au Canada. Nous avons donc décidé, en novembre 2024, de remplacer cet objectif par l'engagement suivant :

Nous inciterons nos productions internes à rechercher une certification, lorsque c'est faisable, ou à s'engager à respecter un plan d'action écoresponsable.

Au moment de rédiger ce rapport, la certification des productions réalisées au Québec est possible grâce au partenariat fédérateur conclu avec le programme [On tourne vert](#) (OTV). Nous continuerons à évaluer attentivement l'applicabilité et la faisabilité de tout nouveau programme de certification.

| Nos engagements d'ici 2026 | Les progrès accomplis au 31 mars 2025 |
|---|---|
| Bilan carbone calculé ² pour 100 % des productions internes ³ | En bonne voie – cible atteinte à 89 % |
| Bilan carbone calculé pour 50 % des productions indépendantes | En bonne voie – cible atteinte à 98 % |
| <i>Cible révisée⁴ :</i> Nous inciterons nos productions internes à rechercher une certification, lorsque c'est faisable, ou à s'engager à respecter un plan d'action écoresponsable | Certification On tourne vert obtenue pour 34 productions de Radio-Canada (internes et indépendantes)⁵ |
| Collaboration pour faire progresser les pratiques écoresponsables au Canada | En bonne voie |

² CBC/Radio-Canada a élaboré un guide d'application des critères décrivant les attentes reliées à l'utilisation d'*albert*. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter la page 4 de notre [rapport annuel d'écoresponsabilité pour l'exercice 2022-2023](#).

³ Aux fins de cette cible, les productions internes comprennent les émissions de radio réseau ainsi que les émissions d'affaires publiques, les magazines d'information et les émissions de divertissement produites à l'interne pour la télévision. Sont exclus les bulletins de nouvelles (dont les bulletins quotidiens, les bulletins locaux et les reportages sur le terrain), les coproductions et les productions indépendantes.

⁴ Cible précédente : certification *albert* pour 25 % des productions internes.

⁵ Nombre total de productions certifiées On tourne vert entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2025.



Nos réalisations de l'exercice 2024-2025

Intégration de l'enjeu climatique à notre programmation

Chaque jour, nous proposons à nos auditoires des émissions très diverses sur les questions climatiques. Quand nous présentons les dernières nouvelles sur les feux de forêt ou les inondations ou quand nous diffusons des reportages sur l'environnement et la nature, l'enjeu est de taille. Notre responsabilité envers la population canadienne est double : d'une part, nous devons produire nos contenus de manière écoresponsable et offrir à nos créateurs des outils et des connaissances de pointe, et d'autre part, nous devons procurer à nos auditoires de l'information sur le climat qui soit étayée par la science afin que chacun puisse prendre des décisions éclairées.

Comment avons-nous fait avancer la cause climatique au cours de l'exercice 2024-2025? De bien des façons, en fait. Voici quelques exemples :

- Nous avons créé le [Tableau de bord climatique](#), qui analyse les bulletins météo de tout le Canada par rapport aux tendances historiques. Offert en français et en anglais, ce tableau présente des données météorologiques pour l'ensemble du pays. Il relève notamment la superficie ravagée par les feux de forêt dans chaque province et territoire ainsi que la qualité de l'air et la densité de la fumée dans chaque région.
- CBC News a ajouté à ses contenus interactifs une nouvelle [modélisation des zones inondables](#) (en anglais seulement) pour donner aux propriétaires de maisons et aux acheteurs une meilleure chance de se protéger. Cette fonction est en quelque sorte le point d'orgue de nos précédents reportages sur [le nombre de journées chaudes et humides par région canadienne](#) et sur [les habitants des pires îlots de chaleur de nos villes](#).
- En 2023, Radio-Canada a mis au point une autre modélisation interactive grâce à laquelle les Canadiens et les Canadiennes peuvent [suivre la progression des feux de forêt au pays](#) et connaître les feux en activité et les zones touchées dans toutes les provinces et tous les territoires. Cet important outil d'information est mis à jour toutes les six heures pendant l'été.
- La science des changements climatiques est un sujet complexe. Dans l'article [Le vrai du faux sur le climat](#), les journalistes de Radio-Canada répondent à vingt questions qui soulèvent le plus de scepticisme chez les gens. Les questions s'inspirent de celles que posent le plus souvent les Canadiens et les Canadiennes sur les moteurs de recherche.
- En juillet 2024, le réseau de créateurs de CBC (Gestion des droits et Relations d'affaires) a lancé le programme [Sprouting Seeds of Change](#). Ce réseau vise à promouvoir les créateurs et créatrices de la relève au Canada et à les rapprocher des différentes plateformes de CBC



afin qu'ils transmettent des récits reflétant l'urgence planétaire causée par les changements climatiques. Dix vidéos ont cumulé plus de 500 000 visionnements sur nos plateformes. Fort de ce succès, le programme deviendra en 2025-2026 Sprouting Seeds of Change: North edition et réunira des créateurs du nord du pays qui viendront exposer leurs façons de faire face à la crise du climat.

- CBC et Radio-Canada ont entrepris de nouveaux projets de vidéos verticales afin d'attirer des auditoires cibles qui ont peut-être l'impression que les sujets environnementaux de notre programmation ne les concernent pas. Le format des vidéos verticales est celui par lequel les jeunes auditoires découvrent, échangent et consomment du contenu sur les plateformes comme YouTube, Instagram, TikTok et Snapchat. Les sujets retenus touchent directement la vie des gens ordinaires; ils sont vulgarisés et présentés en termes simples de sorte que les auditoires s'y reconnaissent et se sentent interpellés. Les vidéos verticales facilitent également la collaboration avec de jeunes créateurs et créatrices de contenu, appelés à produire des vidéos sur les plateformes qu'ils connaissent le mieux. Visionnez par exemple la vidéo [Nos vieux cellulaires : on en fait quoi?](#).
- Notre correspondante internationale Susan Ormiston, spécialiste du climat, s'est jointe à une équipe de scientifiques pour la [première expédition entièrement canadienne vers l'Antarctique](#) (en anglais seulement) et offert une expérience véritablement unique à nos auditoires anglophones.
- Autre première canadienne, l'équipe de [Feu vert](#), une émission d'ICI PREMIÈRE, a été finaliste pour le prix d'excellence en développement durable de la National Association of Broadcasters, dans la catégorie « production durable ».
- Pour faire la promotion du transport écoresponsable, Radio-Canada a modifié ses bulletins de circulation à Montréal pour y inclure des informations sur toutes les formes de mobilité, y compris le vélo et les transports en commun.
- Nous continuons de diffuser des émissions à thématique écologique, comme [La semaine verte](#), [Découverte](#), [Carbone](#) et la programmation d'[ICI EXPLORA](#) à Radio-Canada ou encore [The Nature of Things](#), [Quirks & Quarks](#) et [What on Earth](#) sur CBC. L'environnement, les changements climatiques et la biodiversité sont également placés à l'avant-scène dans nos émissions pour les enfants de tous âges concoctées par les équipes de [CBC Kids News](#) et de [Mon actualité du jour](#) à Radio-Canada.



Une équipe de CBC News à bord d'un navire de la Marine royale canadienne en route pour l'Antarctique en février 2025

Le journalisme climatique reste au cœur des priorités aussi bien de [Radio-Canada](#) que de [CBC News](#). Pour nous, il s'agit d'un véritable appel à mieux faire, en tant que citoyens du monde. Voyez l'ensemble de notre programmation sur le sujet du climat :

- [Page de CBC News sur le climat et l'environnement](#)
- [Page Nouvelles en environnement de Radio-Canada](#)
- [Page Changements climatique de Radio-Canada](#)
- [Collection Our Changing Planet sur CBC Gem](#)
- [Collection Changement climatique sur ICI TOU.TV](#)

Validation de concept : évaluer la place des enjeux climatiques dans nos contenus

Avec l'assistance d'un conseiller externe, nous avons analysé en 2024-2025 la place réservée au climat et à l'écoresponsabilité dans notre programmation, l'évolution de notre approche au fil du temps et les possibilités d'amélioration.

Faisant appel à l'intelligence artificielle et à divers outils automatisés, notamment la reconnaissance vocale et les sous-titres, l'analyse a relevé d'abord les occurrences de termes clés reliés au climat. L'analyse déterminait ensuite si les termes relevés étaient bien mentionnés dans le contexte des changements climatiques. Dans l'affirmative, les données recueillies étaient classées en fonction d'un contexte thématique prédéfini (débats politiques et gouvernementaux, humour et satire, impact environnemental, vulgarisation scientifique, etc.).

Nous sommes en train d'étudier les résultats de ces travaux pour déterminer les mesures qu'il convient maintenant de prendre.

Certification de nos productions

Radio-Canada entretient un partenariat fédérateur avec le programme OTV, piloté par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Ce partenariat incite les productions audiovisuelles québécoises à adopter des pratiques écoresponsables pour réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage. Il nous donne accès au programme d'accréditation OTV, qui reconnaît les productions écoresponsables.

Cette accréditation a été décernée pour la première fois au [Gala des 39^{es} prix Gémeaux](#), une célébration télédiffusée en direct et coproduite par Radio-Canada et l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Elle marque une étape importante dans la démarche du secteur audiovisuel québécois visant à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Radio-Canada a d'ailleurs reçu l'accréditation OTV pour plusieurs autres émissions. En voici la liste complète :

| Accréditation OTV | Émission et année(s) de l'accréditation |
|-------------------|---|
| Niveau Engagement | <ul style="list-style-type: none">• La semaine verte, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025)• Découverte, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025) |

| | |
|--------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• <u>L'épicerie</u>, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025)• <u>Le jour du Seigneur</u>, production de Radio-Canada (2022-2023, 2023-2024, 2024-2025)• <u>Sérieux?</u>, production de Notre compagnie de production (2022-2023, 2023-2024)• <u>5 chefs dans ma cuisine</u>, production de Zone 3 (2022-2023, 2023-2024)• <u>Les enfants de la télé</u>, production de Groupe Fair-Play (2022-2023, 2023-2024)• <u>Le Gala des 39^{es} prix Gémeaux</u>, production de Radio-Canada et de L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (2024-2025)• <u>La billetterie</u>, production de Radio-Canada (2024-2025)• <u>Connexion</u>, production de Radio-Canada (2024-2025)• <u>Entrez dans la bulle</u>, production de Radio-Canada (2024-2025)• <u>La billetterie Acadie</u>, production de Radio-Canada (2024-2025)• <u>Les poilus</u> – Saison 8, production de Trio Orange (2024-2025)• <u>Le printemps le plus long</u>, production de KOTV (2024-2025) |
| Niveau Performance | <ul style="list-style-type: none">• <u>L'œil du cyclone</u>, production de KOTV (2022-2023)• <u>Makinium III</u>, production de SLALOM et du Groupe Fair-Play (2022-2023)• <u>Jowanne</u> – Saison 3, production de KOTV (2024-2025)• <u>À tout prix</u> – Saison 2, production de KOTV (2024-2025) |
| Niveau Excellence | <ul style="list-style-type: none">• <u>Zénith</u>, production de KOTV (2023-2024, 2024-2025)• <u>Makinium IV</u>, production de SLALOM et du Groupe Fair-Play (2023-2024)• <u>Vidanges</u>, production de Koze Productions (2022-2023) |

-
- [Question de jugement](#), production de KOTV et de Radio-Canada (2024-2025)
 - [L'œil du cyclone](#) – Saison 5, production de KOTV (2024-2025)
 - [Le cyclone de Noël](#), production de KOTV (2024-2025)
 - [Lakay Nou](#) – Saison 2, production de Jumelage (2024-2025)
 - [Les enfants de la télé XV](#), production du Groupe Fair-Play (2024-2025)
 - [La Fureur](#), production de KOTV (2024-2025)
 - [Cirkus](#), production de Slalom Production (2024-2025)
 - [Dans l'œil du Dragon](#) – Saison 14, coproduction de Radio-Canada et Attraction Images (2024-2025)
 - [LA question](#), coproduction de Radio-Canada et Sphère Médias (2025-2026)
-

Rapports sur nos émissions de carbone liées à la programmation télévisuelle

En 2021, nous sommes devenus la première organisation médiatique au Canada à utiliser sous licence une [calculatrice de bilan carbone](#) qui nous permet de mesurer ce que nous souhaitons mieux gérer, c'est-à-dire notre empreinte environnementale par production. Le projet [albert](#) a été développé au Royaume-Uni pour aider l'industrie du divertissement à éliminer son impact environnemental, devant et derrière les caméras. L'outil comprend une calculatrice de bilan carbone pour les productions, qui analyse des données comme le choix des lieux de tournage, les matériaux utilisés et l'énergie consommée. Les résultats compilés fournissent une base de référence qui nous informe sur notre bilan carbone pour une production donnée et nous aide à savoir sur quels fronts agir pour améliorer la situation.

Toujours soucieuses de se montrer aussi transparentes que possible sur leurs mesures et constatations tirées de l'utilisation d'*albert*, CBC et Radio-Canada ont publié en 2024 leurs premiers rapports sectoriels traitant des productions canadiennes et des émissions de carbone qui y sont associées. Les [deuxièmes rapports annuels](#), publiés au début de 2025, jettent des bases de référence pour l'industrie télévisuelle canadienne de langue française et de langue anglaise afin de mesurer l'impact des efforts de réduction des émissions qui suivront.

Une analyse complète de ces données se trouve aux liens suivants :



- [Rapport de CBC](#) (en anglais seulement)
- [Rapport de Radio-Canada](#)

Pris ensemble, les résultats communiqués dans ces rapports donnent un aperçu des activités de production et des genres télévisuels qui génèrent le plus d'émissions de carbone. Les données sur les productions internes et indépendantes qui ont calculé leur bilan carbone à l'aide de la calculatrice *albert* y sont regroupées et synthétisées⁶. Ces publications nous permettent également de mieux cibler les secteurs d'activité où nous devons agir pour réduire l'empreinte carbone de nos productions.

Plan de réduction des émissions de carbone

Si nous mesurons nos émissions de carbone, c'est avant tout dans le but de les réduire. Dans cette perspective, CBC et Radio-Canada ont élaboré des plans de réduction destinés à donner aux productions des pistes pour prendre des mesures concrètes et s'attaquer à l'une des trois grandes sources de nos émissions, mises en lumière dans nos rapports : les déplacements et les transports, les espaces de tournage et les matériaux. Et ce n'est que l'une des facettes de nos efforts pour réduire les émissions de carbone engendrées par nos productions.

⁶ Se reporter aux rapports définitifs pour obtenir une description complète de la méthodologie suivie et des éléments pris en compte ou exclus de l'analyse.

Recertification



Studio de CBC Kids à Toronto

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nos studios de Toronto et de Montréal ont obtenu pour la deuxième fois leur certification aux termes de la [norme d'écoresponsabilité des studios albert](#)⁷.

En [mai 2024](#), les studios de CBC/Radio-Canada à Montréal (studios A, B et C) et à Toronto (studios 40, 41 et 42 ainsi que CBC Kids) avaient reçu la certification « très bien », devenant les premiers studios du Canada à être reconnus par la norme d'écoresponsabilité des studios *albert*. Cette distinction nous a encore une fois été accordée en avril 2025, et nous avons de plus amélioré notre performance : les quatre mêmes studios de Toronto ont conservé leur certification « très bien », tandis que les trois studios montréalais ont monté en grade et obtenu la certification « excellent ». Quant à nos studios des installations Grandé, à Montréal, inscrits pour la première

⁷ La norme d'écoresponsabilité des studios *albert* est une norme internationale facultative qui s'adresse aux exploitants de studios résolus à transformer leurs pratiques et leurs systèmes. Elle a été expressément conçue pour accélérer la décarbonation de notre industrie. Pour plus d'information sur cette norme, consulter le [site web](#) d'*albert*.



fois, ils ont obtenu la certification « bien ». La recertification est valide pour les années civiles 2025 et 2026.

Cette norme nous donne l'occasion de comparer nos progrès en matière de production durable à ceux d'autres leaders de l'industrie à l'échelle internationale, et d'établir des relations et des partenariats avec des producteurs indépendants qui, comme nous, placent l'écoresponsabilité au cœur de leurs préoccupations. Le renouvellement de notre certification témoigne de notre engagement envers l'un des aspects clés de notre stratégie *On passe au vert* : encourager la production écoresponsable dans l'industrie afin d'accélérer la transition écologique au Canada.

Nous sommes fiers que nos studios aient été parmi les premiers à recevoir cette distinction au Canada.

Validation de concept : construire en carton

La conception et la construction de nouveaux décors impliquent généralement les matériaux les plus variés. Le bois, le tissu, le métal et le plastique sont souvent mis à contribution en raison notamment de leur durabilité, de leur coût abordable et de leur facilité d'utilisation. Certains de ces matériaux pourraient éventuellement être réemployés, mais la plupart ne sont pas recyclables et finissent au dépotoir.

C'est là qu'entre en scène la [technologie Re-board](#). Matériau polyvalent, le Re-board est un carton rigide, mais léger et flexible, dont la fabrication repose sur des principes d'économie circulaire qui optimisent l'efficacité des ressources et réduisent les déchets. Ses propriétés ressemblent à celles du MDF, sauf qu'il est 100 % recyclable et 90 % plus léger.

Au début de 2025, les équipes Production durable, Gestion des droits et Relations d'affaires et CBC Studios ont entrepris de tester ce matériau pour la réalisation d'un pupitre de la salle des nouvelles de CBC News à Edmonton. Ce projet pilote, qui s'étalera sur un an, permettra de vérifier la durabilité du matériau, son rapport coût-efficacité et sa capacité d'intégration avec d'autres équipements en usage, comme l'éclairage DEL, et de déterminer s'il convient aux besoins de nos studios. Un projet semblable a aussi été entrepris dans les bureaux régionaux de Radio-Canada. En évaluant la performance du Re-board, nous cherchons à savoir s'il se prêterait à la conception de décors plus respectueux de l'environnement et plus conformes à nos objectifs d'écoresponsabilité, tout en solutionnant certains défis liés à nos productions. Les conclusions de ce projet pilote seront présentées dans notre prochain rapport annuel d'écoresponsabilité.



Rendre plus verte notre couverture des Jeux Olympiques et Paralympiques

Les Jeux Olympiques sont sans conteste l'un des plus grands événements internationaux qui soient. Ils requièrent des infrastructures gigantesques, mobilisent une foule d'employés et de bénévoles et des équipements pour le moins considérables – toutes des choses qui ont un impact massif sur l'environnement. En tant que détenteurs officiels de droits de diffusion, nous partageons avec le mouvement olympique et paralympique la responsabilité de réduire notre empreinte. C'est pourquoi nos productions, lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ont été conçues avec une attention particulière pour l'écoresponsabilité. Les projets olympiques passés ont toujours inclus des initiatives considérées comme écoresponsables, et les Jeux de Paris n'ont pas fait exception à cette règle.

Notre plan écoresponsable comprenait trois grandes catégories :

1. **Partenaires et fournisseurs.** Notre demande de propositions pour la tenue officielle des Jeux arborant le logo de CBC/Radio-Canada comprenait des critères d'écoresponsabilité. Quand nous avons choisi nos fournisseurs, nous avons pris en compte les actions concrètes que ceux-ci feraient pour assurer la fabrication écoresponsable des vêtements proposés.
2. **Évaluation de notre empreinte conformément à la norme *albert*.** Une façon importante de déterminer l'éventuelle amélioration de notre empreinte environnementale consiste à comparer l'impact de nos initiatives d'un événement à l'autre. Lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous avons établi un point de référence pour nos activités liées aux Jeux à l'aide de la calculatrice de bilan carbone *albert*. En calculant ainsi notre empreinte et en utilisant les résultats de notre analyse pour déterminer les aspects qu'il est encore possible d'améliorer, nous continuerons de réduire nos émissions de GES pour les Jeux à venir.
3. **Idées et initiatives.** À petite ou à grande échelle, nous avons continué d'appliquer les principes d'écoresponsabilité chaque fois que nous en avions l'occasion :
 - nous avons utilisé l'éclairage DEL dans nos productions;
 - nous avons conçu et construit nos décors dans la perspective de les réutiliser. Les décors de Paris seront réutilisés pour les Jeux de Milano-Cortina 2026;
 - nous avons adopté de nouvelles technologies et rationalisé nos flux de travail pour réduire le nombre de personnes devant se rendre sur place;
 - la majorité des tenues olympiques et paralympiques achetées étaient fabriquées à partir de matériaux recyclés;

- nous avons emprunté le plus possible les transports en commun pour réduire le nombre de véhicules utilisés sur place. Nous avons acquis un petit nombre de véhicules électriques pour les fois où il était impossible d'utiliser les transports publics;
- nous avons encouragé nos employés à utiliser moins de papier, de sorte qu'il a fallu moins d'imprimantes sur place; lorsque le papier était indispensable, il s'agissait de papier recyclé;
- des contenants jusqu'aux menus, nous avons veillé à ce que des choix écoresponsables soient offerts par notre traiteur;
- nous avons distribué des cartes SIM électroniques à nos équipes sur place.

La plupart de ces mesures ne sont pas perceptibles pour les téléspectateurs, mais leur ensemble contribue à réduire l'empreinte écologique de notre couverture des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Dans la zone des médias, des employés portant leurs vêtements écoresponsables au logo de la Société pendant l'entrevue d'une athlète d'Équipe Canada à Paris en 2024



Cadre vert

En septembre 2024, les grandes organisations du milieu de la création et du financement de contenu ont annoncé la formation d'une nouvelle coalition, appelée [Cadre vert](#). Orchestrée par CBC/Radio-Canada, cette coalition misera sur la collaboration pour favoriser les pratiques écoresponsables à toutes les étapes du cycle d'une production, à partir du moment où un contenu est commandé jusqu'à sa production, son financement et sa distribution. Cadre vert a pour but d'harmoniser les actions de tous les intervenants, de sorte que les créateurs et les producteurs soient mieux outillés pour mettre en place de nouvelles pratiques écoresponsables.

Les membres de la coalition Cadre vert – CBC/Radio-Canada, le Fonds Bell, le Bureau de l'écran des Noirs, le Fonds pour l'accessibilité de la radiodiffusion, le Fonds des médias du Canada, le Fonds indépendant de production, le Bureau de l'écran autochtone, l'Office national du film du Canada et Téléfilm Canada – se sont engagés à poursuivre les quatre objectifs qui suivent :

- Collaborer pour établir des lignes directrices, des outils et des formations afin de maximiser les retombées de l'écoresponsabilité en création, production et distribution de contenus, de faciliter ce virage et d'en réduire les coûts.
- Mettre en commun des ressources pour soutenir la recherche, les initiatives conjointes et l'échange d'information au sein de l'industrie.
- Établir des relations avec les communautés sous-représentées qui subissent de façon disproportionnée les effets des changements climatiques.
- Étendre le réseau de collaborateurs au Canada et à l'étranger pour optimiser les apprentissages sur l'écoresponsabilité et agir concrètement afin de véritablement changer les choses.

Misant sur la coopération pour mener à bien les initiatives déjà entreprises ou à venir, Cadre vert devrait accélérer la décarbonation de l'industrie de la production en œuvrant de concert avec d'autres coalitions du milieu.

Formation et mobilisation des employés

Présenter l'enjeu climatique de la bonne façon est une étape essentielle si nous voulons faire avancer la cause de l'écoresponsabilité. C'est pourquoi nous avons investi des sommes non négligeables au profit de nos journalistes et de notre personnel de production. Les ressources offertes comprennent ce qui suit :



- **Cours sur le journalisme climatique.** Offert dans les réseaux français et anglais, ce cours s'adresse à tous les journalistes qui participent à la couverture des enjeux climatiques. La formation, qui comprend des conférences et des discussions interactives ainsi que des exercices pratiques, contribue à renforcer la couverture de l'actualité climatique sur toutes nos plateformes et dans le respect de nos Normes et pratiques journalistiques. Plus de 160 employés ont suivi ce cours jusqu'ici.
- **Fresque du climat.** Au début de 2025, Radio-Canada a offert à ses journalistes ses premières séances de formation Fresque du climat. Il s'agit d'un atelier collaboratif visant à faire comprendre les liens entre les causes et les effets des changements climatiques et la nature systémique des enjeux. Les participants sont ensuite invités à échanger en groupe sur des solutions possibles, de façon positive et avec ouverture d'esprit. Jusqu'ici, 29 journalistes ont suivi cette formation, et d'autres séances seront offertes aux employés durant l'exercice 2025-2026.
- **Pôle d'environnement.** Ce groupe de journalistes en environnement des centres nationaux et régionaux de Radio-Canada se réunit régulièrement pour échanger de l'information sur divers sujets comme les communications sur le climat, la gestion de l'écoanxiété, les subtilités de la taxe climatique et plus encore.
- **Unité nationale Climate Content.** CBC News a créé pour sa part une unité nationale sur le contenu climatique qui produit des reportages exclusifs et enrobe de contexte les nouvelles de dernière heure. Cette ressource est à la disposition des équipes d'information dans tout le pays. Pour les journalistes qui ne couvrent pas l'actualité climatique en permanence, CBC a également mis au point une formation d'un jour sur les principes fondamentaux du journalisme climatique, et publié un glossaire des termes climatiques à l'intention du grand public (en anglais seulement).
- **Formations en production durable.** Nous avons récemment fait de notre formation sur les applications pratiques des principes de production durable un programme d'autoapprentissage en ligne. Depuis le lancement de notre stratégie, plus de 175 employés ont assisté à la formation en présentiel et plus de 360 l'ont suivie en ligne.
- **Programme reporter multiplateforme.** Chaque année en juin, Radio-Canada tient un atelier virtuel de formation à l'écoresponsabilité dans le cadre du programme reporter multiplateforme à l'intention de la prochaine génération de journalistes. La cohorte du printemps de 2024 s'annonce déjà comme l'une des plus fortes de ce programme unique au Canada.
- **Calculatrice de bilan carbone *albert*.** Pour mieux mesurer les émissions de carbone des productions ainsi que leur consommation de matériaux et d'énergie, nous avons formé plus de 80 employés à l'utilisation de la calculatrice de bilan carbone *albert*.



- **Développement d'outils et de ressources.** Parmi les outils que nous avons mis au point à l'intention de ceux et celles qui produisent nos contenus, mentionnons les modèles de budget tenant compte des facteurs environnementaux pour les productions, les trucs et astuces pour la calculatrice de bilan carbone et le Guide de la production verte. Plus tôt cette année, nos installations de Radio-Canada ont fait paraître de nouvelles directives sur l'écoresponsabilité pour la location de studios afin d'étoffer la gamme de nos ressources et de mieux soutenir nos engagements à long terme. Elles ont également lancé le nouveau site web sur l'écoresponsabilité du secteur [Gestion des droits et Relations d'affaires de Radio-Canada](#).
- **Formation sur les enjeux climatiques.** Nous continuons de proposer plusieurs cours sur l'écoresponsabilité à l'intention de nos réalisateurs en interne et des producteurs indépendants, dont un atelier sur les contenus climatiques en collaboration avec Good Energy et l'Association canadienne des producteurs médiatiques. Plus de 70 employés ont suivi cette formation. Nous proposons également un cours sur l'écoconception présentant 22 mesures responsables. Nous collaborons actuellement avec des parties externes à l'élaboration d'une nouvelle formation sur la création écoresponsable.
- **Infolettres et mobilisation des employés.** Les avancées, les dernières nouvelles et les meilleurs conseils de CBC/Radio-Canada sur le sujet de l'écoresponsabilité sont régulièrement communiqués à tous les membres du personnel.

Encourager la production écoresponsable grâce à la mobilisation de parties externes

Dans le cadre de notre stratégie *On passe au vert*, nous nous sommes fermement engagés à faire avancer la production écoresponsable dans le secteur canadien des médias. C'est là une responsabilité que nous prenons très au sérieux. Notre succès jusqu'à maintenant dépend fortement de la collaboration avec nos parties intéressées externes. Au cours des quatre dernières années, nous avons beaucoup travaillé à nous mobiliser et à concrétiser notre engagement à promouvoir l'avancement de la production écoresponsable au Canada. Le tableau qui suit met en évidence certaines des initiatives prises au cours de l'exercice 2024-2025.

| Partie intéressée externe | Description |
|----------------------------------|--------------------|
| | |

| | |
|---|--|
| <u>Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité</u> | Fondé et présidé par CBC/Radio-Canada, ce groupe rassemble 23 diffuseurs publics et privés canadiens qui s'engagent à travailler ensemble à un plan d'action commun (en anglais seulement) pour accélérer le virage écoresponsable. Le rapport d'étape du groupe est paru en juin 2024. |
| <u>Cadre vert</u> | Fondé et présidé par CBC/Radio-Canada, ce comité vise à réduire l'impact environnemental de la production télévisuelle et cinématographique au Canada en misant sur la collaboration et les pratiques écoresponsables tout au long du cycle de production. Apprenez-en plus sur Cadre vert ici . |
| <u>On tourne vert (OTV)</u> | Le programme OTV, dirigé par le BCTQ, vise à sensibiliser les productions audiovisuelles québécoises et à les inciter à adopter des pratiques écoresponsables pour réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage, tout en mobilisant les employés et en attirant les productions étrangères dans les studios du Québec. Radio-Canada a conclu un partenariat fédérateur avec OTV en mars 2023 et participe activement au programme. |
| <u>Producing for the Planet</u> | Nous poursuivons notre collaboration avec Producing for the Planet, une coalition de producteurs de médias indépendants canadiens qui s'engagent à agir contre le changement climatique. |
| Sustainable Entertainment Society (SES) | <p>À titre de partenaire signature ou partenaire d'accueil de la SES depuis 2021, CBC/Radio-Canada collabore au Forum sur la production durable, l'événement phare annuel de l'organisme. Cet événement d'une journée complète met de l'avant l'écoresponsabilité et la décarbonation dans l'industrie du cinéma au moyen d'une programmation diversifiée et de grande qualité, en ligne et en présentiel.</p> <p>La SES est un organisme sans but lucratif canadien ayant pour mission d'accélérer le développement durable par l'intermédiaire de la culture, des arts et du divertissement.</p> |



| | |
|--|---|
| <u>Semer le changement (Seeds of Change)</u> | Cet <u>événement annuel</u> ouvert au public, lancé et organisé par CBC, souligne les initiatives écoresponsables dans l'industrie médiatique canadienne. Il y a eu trois éditions à ce jour. |
| <u>Académie canadienne du cinéma et de la télévision</u> | En 2023, avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, CBC <u>a annoncé</u> la création du Prix de la production durable, qui récompense les productions faisant preuve d'excellence en la matière. |
| Autres organisations médiatiques | <p>Dans le cadre de nos efforts continus pour favoriser le virage écoresponsable, nous jouons des rôles variés : parfois nous sommes panélistes lors de séminaires, d'autres fois conférenciers d'honneur pour un congrès, ou encore nous participons à des groupes de travail. Voici quelques-unes des organisations avec lesquelles nous avons collaboré :</p> <ul style="list-style-type: none">• Association québécoise de la production médiatique (AQPM)• BAFTA/<i>albert</i>• Fonds des médias du Canada• Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM)• Creative BC• Union Européenne de Radio-Télévision (UER)• Good Energy• Kidscreen• Médias Francophones Publics (MFP)• Public Media Alliance• Reel Green• Téléfilm Canada |

Pilier 2 : Réduire notre empreinte

Nous nous engageons à favoriser des milieux de travail efficents, à faibles émissions de carbone, dans l'ensemble de nos activités, de notre exploitation et de nos processus décisionnels, à réduire nos déplacements, à consommer le moins de ressources possible et à réduire les déchets au minimum.



Panneaux solaires au pôle d'innovation de la Transmission de Carp, en Ontario



Nos progrès jusqu'à maintenant

Quelques mots sur nos engagements d'ici 2026

En 2021, nous nous sommes fixé comme objectif de porter à 75 % le taux de détournement des déchets des installations qui nous appartiennent. Au cours des quatre dernières années, nous avons travaillé sans relâche pour diminuer la quantité de déchets que nous produisons, réduire nos émissions de GES liées aux déchets et inculquer à nos employés de bonnes habitudes de tri. Nous avons suivi de près nos données, mais nous nous sommes rendu compte que le taux de détournement des déchets, s'il est employé seul, n'était pas un indicateur fidèle des efforts que nous déployons dans l'espoir d'atteindre le « zéro déchet ».

En novembre 2024, nous avons donc décidé de remplacer notre cible de détournement par l'engagement suivant :

Adoption d'une démarche zéro déchet à l'échelle de CBC/Radio-Canada.

Au lieu de nous intéresser strictement à notre taux de détournement, nous avons l'intention de poursuivre notre démarche zéro déchet, qui prend en compte des mesures qualitatives et quantitatives. Notre taux de détournement des déchets demeure important pour nous, et nous continuerons à présenter nos résultats en la matière, mais notre intention est d'embrasser une visée plus globale au lieu de travailler à une cible unique. Pour en savoir plus, consulter la section [Notre démarche zéro déchet](#).

| Nos engagements d'ici 2026 | Les progrès accomplis au 31 mars 2025 |
|---|--|
| Réduction de 25 % des émissions de GES ⁸ | <p>Réduction de 21 %</p> <p><i>En bonne voie – Pour des détails au sujet de nos émissions de référence, consulter la section Protocole des GES et le bulletin environnemental.</i></p> |

⁸ GES de portée 1 et 2 et GES des catégories pertinentes de la portée 3 présentés en t éq. CO₂; évolution par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.

| | |
|---|--|
| Réduction de 15 % de la consommation d'énergie ⁹ | <p>Réduction de 15 %</p> <p>En bonne voie – Pour plus de détails, voir la section Consommation d'énergie et le bulletin environnemental.</p> |
| Réduction de 10 % de la consommation d'eau ¹⁰ | <p>Réduction de 23 %</p> <p>En bonne voie – Pour plus de détails, consulter la section Consommation d'eau et le bulletin environnemental.</p> |
| Parc automobile écoresponsable composé à 50 % de véhicules écoénergétiques, dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement (électriques ou hybrides) ¹¹ | <p>41 % au total, dont 26 % roulant à l'énergie de remplacement</p> <p>En bonne voie – Pour plus de détails, consulter la section Vers un parc automobile plus vert et le bulletin environnemental.</p> |
| Réduction de 25 % des émissions causées par les déplacements ¹² | <p>Réduction de 55 %</p> <p>En bonne voie – Pour plus de détails, consulter la section Déplacements d'affaires et le bulletin environnemental.</p> |
| Évaluation des risques que posent les changements climatiques pour nos installations et nos biens | <p>Engagement permanent – Analyses de scénarios climatiques faisant ressortir les risques et les occasions publiées dans notre rapport en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).</p> |
| Cible révisée ¹³ : Adoption d'une démarche zéro déchet à l'échelle de | <p>Engagement permanent – Pour plus de détails, consulter la section Notre démarche zéro déchet.</p> |

⁹ Comprend la combustion de source mobile et fixe, l'électricité provenant du réseau de distribution et la vapeur achetée pour les actifs nous appartenant, présentées en éq. kWh; évolution par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.

¹⁰ Installations nous appartenant seulement, consommation présentée en litres par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.

¹¹ Véhicules nous appartenant seulement.

¹² Émissions de portée 3 (catégorie 6) présentées en téq. CO₂; évolution par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.

¹³ Cible précédente : atteinte d'un taux de détournement de 75 %.



Nos réalisations de l'exercice 2024-2025

Carburant et énergie

Sommaire des émissions de GES

La réduction globale de nos émissions de GES a fait un grand bond au cours de l'exercice 2024-2025. Cette avancée est attribuable directement aux efforts constants déployés pour intégrer des principes d'écoresponsabilité à nos activités et à notre exploitation. Notre stratégie actuelle arrive à son terme dans un an; les progrès accomplis jusqu'à maintenant serviront de base pour les prochaines cibles que nous définirons afin de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050.

Voici un résumé de l'analyse provisoire de nos émissions de GES pour 2024-2025 par comparaison à l'exercice de référence 2019-2020 :

- Nos émissions de portée 1 et 2 combinées ont diminué de 12 % par rapport à l'exercice de référence.
- Nos émissions de portée 3 (catégories 3, 5, 6, 7, 8 et 13) ont diminué de 25 %. La réduction passe à 27 % quand les catégories 1 et 2 sont prises en compte¹⁴.

Toutes les données préliminaires seront soumises à une revue d'assurance limitée indépendante en 2026-2027, après l'implémentation de notre nouveau progiciel de gestion intégré (PGI).

Cette section du rapport présente les efforts déployés pour atteindre ces résultats. Globalement, les résultats préliminaires pour 2024-2025 continuent de montrer que les champs d'action les plus profitables sont l'électrification de notre parc automobile (portée 1), la réalisation

¹⁴ Aux fins de la communication de l'information, les catégories 1 et 2 des émissions de portée 3 sont exclues, car la méthodologie pour les comptabiliser repose sur une approche axée sur les dépenses.

| Objectif d'ici 2026 |
|---|
| Réduction de 25 % des émissions de GES* |
| * Les émissions de portée 1 et 2 ainsi que les émissions pertinentes de portée 3 sont déclarées en t éq. CO ₂ par rapport à l'exercice de référence 2019-2020. |
| Progrès accomplis au 31 mars 2025 |
| Réduction de 21 % |



d'efficiences énergétiques par nos Services de transmission (portée 2), et notre processus d'acquisition de biens et de services (portée 3)¹⁵.

Nous vous invitons à consulter la section [Protocole des GES](#) de notre bulletin environnemental pour une analyse détaillée, couvrant notamment la méthodologie appliquée et les catégories d'émissions jugées pertinentes au calcul de notre bilan.

Empreinte immobilière¹⁶

L'un de nos objectifs est d'exploiter nos immeubles dans un esprit d'excellence opérationnelle. Notre portefeuille immobilier comprend 75 sites de production et totalise 2,7 millions de pieds carrés. Il faut que l'utilisation de ces espaces laisse l'empreinte environnementale la plus discrète possible. En plus de nos installations de diffusion, nous exploitons l'un des plus grands réseaux de transmission du monde, comptant 727 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numérique répartis dans 519 sites au 31 mars 2025.

L'engagement de CBC/Radio-Canada à incarner ses valeurs d'écoresponsabilité se manifeste tous les jours à la Maison de Radio-Canada de Montréal ainsi qu'au Centre de radiodiffusion de Toronto, nos deux plus grands sites de production.

En 2022-2023, nos équipes de Montréal ont emménagé dans la nouvelle Maison de Radio-Canada, trois fois moins spacieuse que l'ancien immeuble. Grâce au mode de conception des nouvelles installations, nous pouvons continuer de répondre aux normes les plus élevées en matière de développement durable, soit l'équivalent de la certification LEED Argent, notamment en ce qui concerne la gestion écoresponsable des matières résiduelles et de la consommation d'eau et d'électricité.

Quant au Centre de radiodiffusion de Toronto (CRT), sa certification LEED Or dans la catégorie Exploitation et entretien (E+E) des bâtiments existants a récemment été renouvelée. Cette fois, nous avons amélioré de 12 points nos résultats dans certaines catégories, à savoir l'énergie, l'eau et les déchets; ainsi, nous ne sommes plus qu'à 1 point de la certification Platine. Contrairement à d'autres systèmes de notation LEED, la certification LEED E+E n'est valide que pendant trois ans. C'est dire que pour conserver notre certification, notre engagement doit être continu et s'inscrire dans la pérennité. Nous tenons à mentionner que le CRT a été le premier immeuble fédéral à Toronto et le troisième au Canada à avoir obtenu la certification LEED Or dans la catégorie des

¹⁵ En date de publication du présent rapport, les données de l'exercice n'avaient pas encore fait l'objet d'un examen indépendant. Les données vérifiées seront fournies dans le prochain rapport annuel.

¹⁶ Les données publiées dans ce rapport ne reflètent pas l'empreinte des employés en télétravail de CBC/Radio-Canada.



bâtiments existants. Nous continuons d'exploiter nos immeubles avec diligence afin d'utiliser nos locaux de la manière la plus écoresponsable possible.

Consommation d'énergie

La consommation énergétique demeure le principal facteur de notre empreinte globale de portée 2. Nous continuons à chercher des moyens de réduire de manière considérable notre empreinte, grâce à une compréhension plus fine de notre impact et des différentes solutions permettant de réduire nos émissions et d'atteindre nos cibles. Voici quelques-unes des mesures que nous avons mises en œuvre pour réduire notre consommation :

- **Projets d'énergie renouvelable.** Comme nous l'avons indiqué en 2022-2023, nous avons entrepris l'installation de panneaux solaires à divers sites de transmission, notamment ceux de Point La Nim, au Nouveau-Brunswick, et de Carp, en Ontario. Nos initiatives en matière d'énergie renouvelable se sont poursuivies en 2024-2025 avec la finalisation de projets semblables à Ste. Rose du Lac, au Manitoba, à Chapleau, en Ontario, et à Elmira, à l'Île-du-Prince-Édouard. Pour une description détaillée, [cliquer ici](#).
- **Lignes directrices concernant les thermostats.** Beaucoup de nos sites de transmission sont télécommandés. Par conséquent, le chauffage et le refroidissement répondent aux besoins de nos équipements et non de nos employés. Nous avons récemment rédigé des lignes directrices concernant les thermostats qui contribuent à garder nos équipements dans la plage de température optimale en toute saison, ce qui rationalise notre consommation énergétique.
- **Passage à l'éclairage DEL.** Nous poursuivons la conversion à l'éclairage DEL de nos sites. Cette année, ce sont les sites de Prince George et de Prince Rupert, en Colombie-Britannique, celui de Rouyn-Noranda, au Québec, et celui de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui ont bénéficié de cette transformation.
- **Véhicules électriques et bornes de recharge.** Dans le cadre de notre stratégie *On passe au vert*, nous nous sommes fermement engagés à convertir notre parc automobile aux énergies de remplacement ([voir plus loin la section Parc automobile et déplacements](#)). L'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques est essentielle au

| Objectif d'ici 2026 |
|--|
| Réduction de 15 % de la consommation d'énergie* |
| * Installations nous appartenant seulement, évolution mesurée en éq. kWh par rapport à l'exercice de référence 2019-2020 |
| Progrès accomplis au 31 mars 2025 |
| Réduction de 15 % |



succès de cette opération, puisqu'il faut que nos véhicules puissent être rechargés en temps utile. En 2024-2025, la mise à niveau de l'infrastructure électrique de notre immeuble de Vancouver a été effectuée à cette fin, et celle de Toronto est pratiquement achevée.

- **Remplacement de réservoirs de stockage de carburant.** Une excellente façon d'améliorer notre consommation énergétique consiste à mettre à niveau les infrastructures vieillissantes ou à les remplacer par des modèles plus efficaces. En 2024-2025, c'est exactement ce qu'a fait le groupe de la Transmission. L'enlèvement des anciens systèmes, leur mise à niveau vers des modèles plus récents et l'application de la même logique à nos groupes électrogènes sont autant de moyens de nous montrer plus économies en énergie.
- **Autres économies d'énergie.** Notre équipe de la Transmission entreprend encore d'autres initiatives pour réduire la consommation d'énergie de nos sites : remplacer les émetteurs actuels par de nouveaux émetteurs plus écoénergétiques, mettre des lampes DEL à la place des ampoules incandescentes installées sur les pylônes et éliminer nos systèmes de ventilation mécanique devenus désuets pour en installer de nouveaux qui sont moins énergivores.

Investissement dans l'énergie renouvelable à nos sites de transmission

Il y a de nombreux avantages environnementaux à investir dans l'énergie renouvelable : en particulier, la réduction des émissions de GES et de la pollution de l'eau. Par nature, les sources d'énergie renouvelables ne s'épuisent jamais; elles réduisent la dépendance aux combustibles fossiles et garantissent de ce fait la disponibilité à long terme de l'énergie. Consciente de ces avantages, notre équipe de la Transmission, qui exploite l'un des plus vastes réseaux de radiodiffusion du monde, a examiné de près les possibilités d'installer des sources d'énergie renouvelable sur certains de nos sites.

Dans nos deux derniers rapports, nous avons donné des renseignements sur nos projets d'énergie renouvelable au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Le choix des emplacements propices s'est fait en fonction de plusieurs facteurs :

- L'utilisation de terrains appartenant à la Société constituait une option préférable à la location.
- Le terrain devait déjà être déboisé afin de réduire l'impact environnemental.
- Le climat et la topographie des lieux devaient convenir à l'installation de panneaux solaires.



- Nous voulions choisir des sites situés dans des provinces où les sources d'énergie disponibles pouvaient avoir le plus d'effet.

En 2024-2025, nous avons ajouté trois nouveaux emplacements à notre liste : Ste. Rose du Lac, au Manitoba, Chapleau, en Ontario, et Elmira, à l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, l'installation énergétique d'Exshaw, en Alberta, a dû être démantelée. L'objectif des projets retenus est de produire sur place de l'énergie verte, ce qui aurait pour effet de réduire à la fois notre consommation d'énergie et nos coûts d'exploitation. Voici les résultats à ce jour :

- Le projet de Ste. Rose du Lac a permis de réduire nos émissions de GES de plus de 5 200 kg éq. CO₂ par année et d'abaisser d'environ 50 % la consommation d'énergie du site.
- L'installation à Elmira a permis de réduire nos émissions de GES de plus de 5 300 kg éq. CO₂ par année et d'abaisser de plus de 100 % la consommation d'énergie du site.
- Le projet de Chapleau s'est traduit par une réduction de nos émissions de GES de plus de 1 800 kg éq. CO₂ par année, et la consommation d'énergie du site a diminué de 100 %.

Par ailleurs, nous avons entrepris un projet pilote d'énergie renouvelable entièrement autonome dans le pôle d'innovation de notre entrepôt national situé à Carp, en Ontario. L'objectif est de produire et stocker suffisamment d'énergie verte pour alimenter entièrement un site d'émetteur radio FM sans recourir au réseau électrique de la province, ce qui éliminerait notre dépendance à l'égard des fournisseurs d'électricité. Les essais visant à tester la fiabilité de la technologie dans diverses conditions météorologiques ont commencé en mars 2024 et se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'exercice. Nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours de cette période d'essai de 14 mois, le pôle d'innovation n'a été privé de courant que pendant 16,25 heures au total, à cause de la couverture nuageuse observée pendant l'hiver. Nous continuerons les tests dans la perspective de créer d'autres sites autonomes dotés de la même technologie.

Cette avancée n'aurait pas été possible sans la collaboration et le travail acharné des équipes de la Transmission et de la Gestion des biens immobiliers (groupe Distribution et Opérations). Il existe de nombreuses autres avenues prometteuses à explorer sur le front de l'énergie verte, solaire ou autre, partout au pays, et nous ne manquerons pas de nous y intéresser au cours des prochains exercices. Les projets d'énergie renouvelable ne représentent qu'un des arcs de la stratégie d'écoresponsabilité de la Société.

Calculer l'empreinte de nos médias numériques

Dans notre dernier rapport, nous avons mentionné que l'équipe des Médias numériques des Services français avait exécuté un projet pilote visant à calculer le bilan carbone de nos services



numériques de langue française. Il s'agissait d'examiner notre matériel informatique, nos réseaux et nos centres de données et d'analyser la conception des activités dont nous sommes responsables. En effet, nous voulons que notre service des médias numériques observe les meilleures pratiques en la matière.

En 2024-2025, nous avons suivi les recommandations prioritaires issues du projet pilote pour élaborer une feuille de route vers un plan numérique responsable. Voici quelques-unes des activités réalisées à ce jour :

- Nous avons doté d'un mode sombre l'application Radio-Canada Info et OHdio.
- Nous avons réduit l'utilisation de bases de données ou mis hors service des ressources inutilisées aux emplacements qui dépendent fortement des combustibles fossiles. Cette mesure s'est traduite par une réduction de notre utilisation de l'infonuagique et des coûts qui s'y rattachent.
- Nous avons offert une formation aux concepteurs de contenus interactifs sur la conception écoresponsable de plateformes numériques.
- Nous avons élaboré une formation sur la rédaction de requêtes efficaces pour contribuer à réduire l'empreinte numérique de nos employés, notamment lorsqu'ils utilisent l'intelligence artificielle.

Nous travaillons actuellement avec notre équipe des Médias numériques des Services anglais pour évaluer et réduire l'empreinte carbone potentielle de leurs activités. Consultez notre prochain rapport d'écoresponsabilité pour prendre des nouvelles de ce projet.

Eau

Consommation d'eau

L'enjeu de la consommation ne porte pas seulement sur l'énergie, il concerne aussi l'eau. Dans un contexte où les GES et la consommation d'énergie monopolisent de plus en plus l'attention, il est facile d'oublier l'eau, pourtant indispensable pour refroidir les serveurs nécessaires à notre environnement numérique. L'information sur la consommation d'eau peut contribuer à une utilisation plus efficiente, durable et équitable des ressources mondiales en eau.

En 2024-2025, la consommation d'eau dans les installations qui nous appartiennent a diminué, passant de 56,1 millions de litres à 49,6 millions de litres. Cette diminution est attribuable à une baisse du taux d'occupation des bâtiments au cours des quatre dernières années, ainsi qu'à la détection d'un compteur d'eau défectueux sur l'un de nos sites. Même si nous sommes convaincus d'atteindre nos objectifs pour 2026, nous prévoyons une remontée de notre consommation d'eau l'an prochain.



Qualité de l'eau et de l'air intérieur

Le contrôle de la qualité de l'eau et de l'air intérieur permet à la Société d'offrir à ses employés un environnement de travail sain. En 2024-2025, nous avons procédé à cinq tests de la qualité de l'air intérieur et à cinq tests de la qualité de l'eau, à Toronto, Vancouver, Winnipeg – Studio principal, Winnipeg – Langevin et Calgary. Aucun problème n'a été constaté.

Objectif d'ici 2026

Réduction de 10 % de la consommation d'eau*

* Installations nous appartenant seulement, évolution mesurée en litres par rapport à l'exercice de référence 2019-2020

Progrès accomplis au 31 mars 2025

Réduction de 23 %

Parc automobile et déplacements

Vers un parc automobile plus vert

L'électrification de notre parc de véhicules demeure la meilleure façon de réduire nos émissions de portée 1. Chaque année, nous évaluons nos besoins et cherchons des solutions écoresponsables.

Afin de gérer plus efficacement notre parc automobile, en 2024-2025 nous avons fini d'équiper 99 % de nos véhicules de dispositifs de télématique. Utilisée par la plupart des organisations qui gèrent un parc automobile, la télématique est un système permettant la transmission et l'enregistrement d'informations en temps réel sur les véhicules. Nous pourrons dès lors améliorer la gestion de notre parc et prendre des décisions axées sur les données concernant l'optimisation et la taille du parc automobile, le remplacement et l'électrification de nos véhicules et la réduction de leur bilan carbone.

Au 31 mars 2025, la réception de 36 véhicules électriques hybrides rechargeables, de 2 véhicules électriques hybrides et de 7 véhicules zéro émission était confirmée. Notre parc compte donc maintenant 26 % de véhicules à énergie de remplacement.

En 2024-2025, nous avons aussi procédé à une demande de propositions pour l'achat et l'installation des bornes de recharge de véhicules électriques nécessaires à l'électrification de notre parc automobile. Rappelons que la mise à niveau de l'infrastructure électrique a déjà été effectuée à cette fin à Vancouver et qu'elle est sur le point d'être terminée à Toronto.

Objectif d'ici 2026

50 % de véhicules écoénergétiques, dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement*

* Véhicules nous appartenant seulement

Progrès accomplis au 31 mars 2025

41 % en tout, dont 26 % de véhicules à énergie de remplacement

Nous restons déterminés à adapter notre parc de véhicules pour qu'il respecte les principes d'écoresponsabilités auxquels nous croyons fermement.



Véhicule électrique aux couleurs de CBC/Radio-Canada exposé à Montréal pendant le Sommet sur l'écoresponsabilité

Déplacements d'affaires

Les émissions de GES liées aux déplacements de CBC/Radio-Canada ont diminué de 55 % par rapport à l'exercice de référence 2019-2020. Nous avons également réduit de 54 % les kilomètres parcourus comparativement à ce même exercice de référence. Cette diminution reste attribuable à la modification de nos habitudes en matière de déplacements – par exemple, lorsque nous prenons le train plutôt que l'avion – ainsi qu'à l'utilisation accrue des réunions virtuelles. Ces changements ont eu un effet positif sur la réduction de nos émissions de GES imputables à nos déplacements.

Mais intégrer l'écoresponsabilité à nos déplacements d'affaires ne se limite pas aux transports uniquement. Tous les aspects des

| Objectif d'ici 2026 |
|---|
| Réduction de 25 % des déplacements* |
| * Émissions de portée 3, évolution mesurée en t éq. CO ₂ par rapport à l'exercice de référence 2019-2020 |
| Progrès accomplis au 31 mars 2025 |
| Réduction de 55 % |



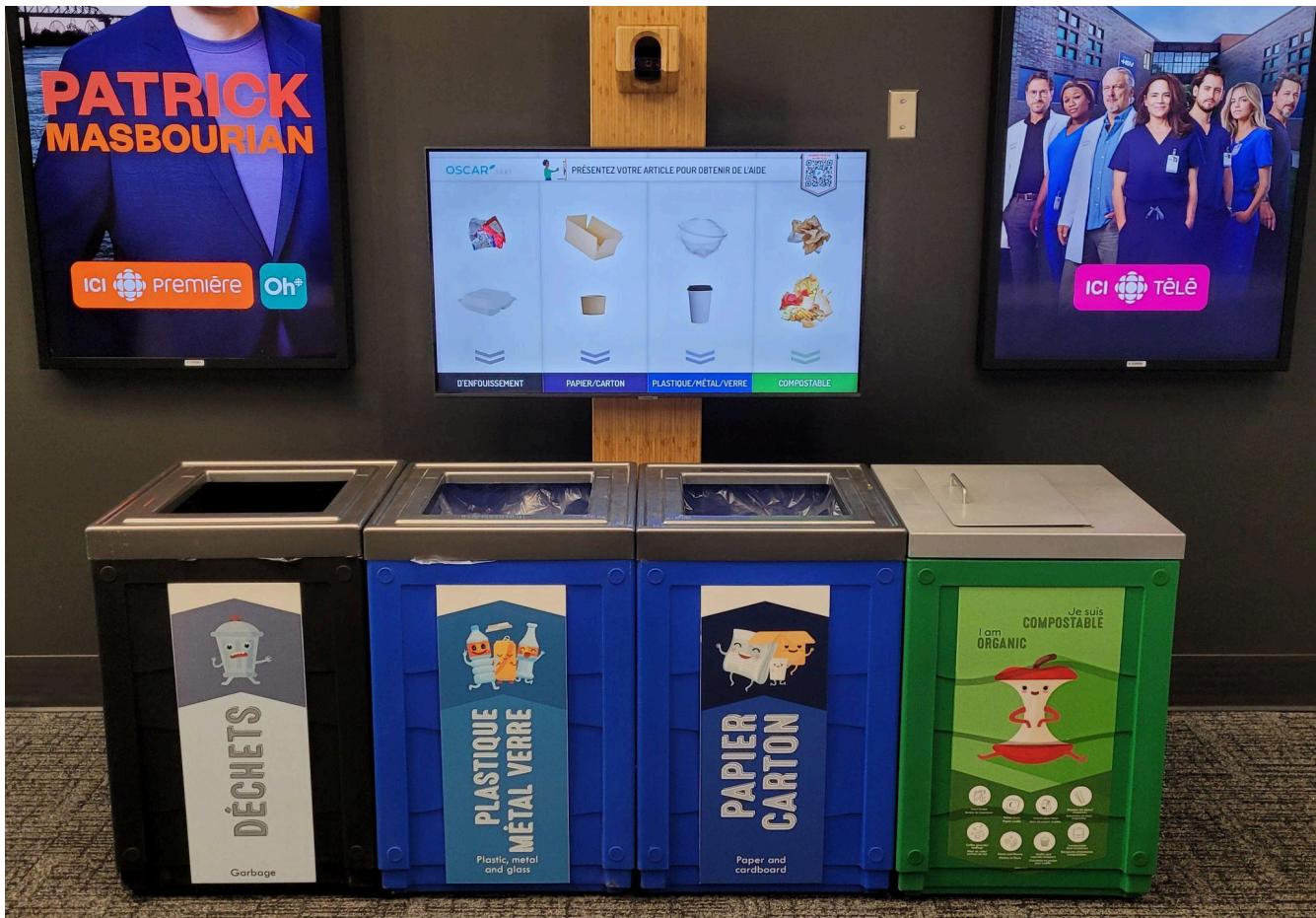
déplacements, y compris la location de véhicules et les séjours à l'hôtel, sont pris en compte dans notre réflexion.

C'est dans cet esprit qu'au cours de l'exercice, nous avons finalisé une demande d'offre à commandes à l'intention des tenanciers d'hôtels. Conformément à notre Directive sur l'approvisionnement responsable, des critères d'écoresponsabilité ont été inclus dans le processus d'évaluation des réponses reçues. Nous sommes heureux d'annoncer que tous les hôtels que nous privilégions intègrent des initiatives écoresponsables à leur offre.

Notre rapport de 2023-2024 faisait mention d'un contrat conclu avec un nouveau fournisseur de services de gestion des déplacements. Depuis, nous avons travaillé assidûment à la préparation d'un nouvel outil de réservation de voyages en ligne. Le nouveau système encourage les choix plus écologiques au moment de la réservation, car il trie les résultats en fonction des émissions de carbone et affiche le choix plus écologique en premier dans les résultats de recherche. Cet outil met également en vedette les options les plus écoresponsables en signalant les hôtels dotés d'un programme d'écologisation, qui limite par exemple l'utilisation des plastiques à usage unique ou la consommation d'énergie à l'échelle de l'établissement. Enfin, le système incite à retenir les options plus écologiques, puisqu'il facilite la réservation en ligne de billets de train – or, comme on le sait, le transport ferroviaire produit moins d'émissions de GES que le transport aérien.

La nouvelle plateforme de réservation de voyages a été lancée en début d'année 2025. Nous prévoyons travailler avec nos partenaires de déplacements d'affaires dans le but d'affiner autant que possible nos rapports sur les GES. Nous utiliserons l'analytique pour influencer les comportements en matière de déplacements, et nous mettrons au point des rapports pour favoriser la prise de décisions fondées sur les données.

Utilisation de matériel et gestion des déchets



Station de tri des déchets assistée par Oscar à la Maison de Radio-Canada, à Montréal

Démarche zéro déchet

Le recyclage ne peut pas à lui seul régler le problème des changements climatiques, mais la société peut facilement adopter dès aujourd’hui une démarche zéro déchet, une stratégie d’action pour le climat permettant de réduire les émissions de GES. Nous savons que la démarche zéro déchet permet de préserver les ressources naturelles et de réduire la pollution causée par l’extraction des ressources naturelles, leur transformation et leur gestion en fin de vie.

En 2021, nous nous sommes fixé pour objectif de détourner des sites d'enfouissement 75 % des déchets produits dans les installations nous appartenant. Il convient de noter que cet objectif a été fixé avant la pandémie et que l'occupation de nos bâtiments était alors très différente de maintenant. Au cours des quatre dernières années, nous avons multiplié les efforts pour ajouter des catégories de tri des déchets, rendre l'affichage plus clair et mieux sensibiliser nos employés à



l'économie circulaire, à la réduction des déchets produits et au tri. Nous avons également constaté une réduction constante du total des déchets acheminés vers un dépotoir au cours des quatre dernières années. Malgré tous nos efforts, notre taux de détournement est resté le même d'année en année. Nous nous sommes finalement rendu compte que le taux de détournement des déchets, s'il est employé seul, n'est pas un indicateur fidèle des efforts que nous déployons dans l'espoir d'atteindre le « zéro déchet ».

C'est pourquoi nous avons décidé, en novembre 2024, de remplacer notre cible de détournement par l'engagement suivant : *Adoption d'une démarche zéro déchet à l'échelle de CBC/Radio-Canada*.

Au lieu de nous intéresser strictement à notre taux de détournement, nous avons l'intention de poursuivre notre démarche zéro déchet, qui prend en compte des mesures qualitatives et quantitatives. En effet, nous voulons prêter attention à la quantité de déchets que nous produisons, et pas seulement à la quantité que nous détournons. Selon les données recueillies par nos audits de la gestion des déchets, la quantité absolue de déchets que nous produisons a diminué.

Par exemple, en 2024-2025, nous avons constaté une réduction de 49 % de l'ensemble des déchets générés et acheminés vers des sites d'enfouissement par rapport à l'année 2023-2024. Il s'agit là d'une fantastique réussite, d'autant plus que cette année, nos chiffres incluent pour la première fois les données sur les déchets de notre site de Saguenay. Nous avons aussi constaté une diminution de 80 % des émissions de GES liées à nos déchets (catégorie 5 des émissions de portée 3) par rapport à l'exercice de référence. Ce progrès ne serait pas mesuré si nous nous préoccupions uniquement du taux de détournement des déchets. Notre taux de détournement des déchets demeure néanmoins un indicateur important. Aussi continuerons-nous d'en présenter les résultats, mais nous embrassons une visée plus globale plutôt que de cibler ce seul taux. Les renseignements présentés ci-après mettent en évidence notre application de la démarche zéro déchet à CBC/Radio-Canada.

Déchets non dangereux

Les déchets non dangereux comprennent le papier, le plastique, le verre et le métal, de même que tous les produits d'usage quotidien qui peuvent être recyclés facilement sans porter atteinte à la santé des personnes et à l'environnement. Dans la perspective de notre démarche zéro déchet, nous avons l'ambition, lorsque c'est possible, de promouvoir l'économie circulaire selon des principes qui vont plus loin que le simple recyclage et le détournement des déchets des sites d'enfouissement.

L'économie circulaire consiste à maintenir l'utilité et la valeur des produits et des matériaux à un niveau optimal tout au long de leur cycle de vie, puis à les faire circuler à nouveau en fin de vie. Nous cherchons continuellement des moyens de prolonger autant que possible la durée de vie du



matériel que nous utilisons, notamment en travaillant avec des organismes locaux et fédéraux comme [GCSurplus](#).

Voici un échantillon des projets réalisés en 2024-2025 dans tout le pays concernant les déchets non dangereux :

- **Ajout de nouvelles catégories de déchets récoltés dans nos installations.** Ces dernières années, nous avons passé beaucoup de temps à étudier les possibilités d'ajouter de nouvelles catégories de tri des déchets dans nos installations. Ces efforts se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé : des bacs à compost ont été installés dans nos studios de Rimouski et ceux de Grandé que nous louons à Montréal, des stations de tri centralisées ont été ajoutées et les poubelles et bacs de recyclage des postes de travail individuels ont été supprimés. Grâce à ces changements, notre stratégie de gestion des déchets est harmonisée à l'échelle du pays, ce qui tend à améliorer le tri des déchets et à réduire la contamination. Nous avons pris plaisir, lors de la création des stations de tri centralisées, à réutiliser les anciens modèles de bacs et à moderniser l'affichage pour favoriser l'économie circulaire en évitant d'acheter de nouveaux bacs.
- **Réduction de notre consommation de papier.** Le programme PaperCut MF surveille et gère automatiquement l'impression dans toute la Société. Bien qu'en 2024-2025, nos émissions de GES liées à la consommation de papier soient restées les mêmes qu'en 2023-2024, nous avons constaté une nette diminution de la quantité de papier utilisée par la Société pour les deux dernières années.
- **Création d'un guide de tri.** Rédigé par les éco-ambassadeurs de Radio-Canada – un groupe d'employés sensibles à la cause de l'environnement – le guide *Ça va où?* répond au désir de mieux trier les déchets à Montréal. Il a été accueilli positivement par l'ensemble du personnel.
- **Incitation à éliminer les plastiques à usage unique dans nos immeubles.** Nous avons rédigé un guide des meilleures pratiques sur les plastiques à usage unique à l'intention de tous les employés afin d'encourager l'utilisation d'ustensiles réutilisables et d'éviter le gaspillage et le recyclage inutile.
- **Promotion de l'économie circulaire à l'aide de campagnes de communication ciblées.** Bulletins d'information, site intranet, formations et activités en personne : nous multiplions les occasions de dialoguer avec les employés et de populariser les concepts de l'économie circulaire dans l'ensemble de notre Société. Nous soulignons par exemple des manifestations telles que la Semaine canadienne de réduction des déchets et la Journée mondiale du recyclage en organisant des kiosques à déchets dirigés par des fournisseurs, des tables de collecte de déchets électroniques excédentaires et des opérations de nettoyage, toutes des initiatives qui ont été bien accueillies par les employés. Nous avons



même créé des petites annonces internes, un espace numérique où les employés peuvent vendre ou donner des articles et faire du troc.

- **Mobilisation du personnel au moyen d'initiatives organisées par les employés eux-mêmes.** Nos employés sont toujours prêts à en faire plus. Voici quelques exemples d'initiatives qu'ils ont portées :

- En octobre 2024, les employés de Winnipeg et de St. John's ont invité des fournisseurs à venir tenir des kiosques d'information sur la gestion des déchets afin de faire connaître les nouvelles catégories de tri, en insistant particulièrement sur les matières organiques. Étant donné que les municipalités de Winnipeg et de St. John's n'offrent pas encore de service de collecte des déchets organiques, il s'agissait d'une excellente occasion de sensibiliser l'ensemble du personnel à cette nouvelle habitude de tri et de clarifier le type de matières pouvant être compostées. Les deux projets ont été très fréquentés et ont remporté un franc succès.
 - À l'heure actuelle, nous n'avons pas encore mis sur pied de programme de collecte des matières organiques dans nos installations de Québec. Pour pallier cette lacune, les employés ont mis en place un processus informel de récupération des résidus alimentaires à l'aide des sacs mauves fournis par la ville, se chargeant de déposer les sacs remplis dans les conteneurs de la ville, où ils sont ensuite ramassés et dirigés vers le centre de biométhanisation.
 - L'installation de boîtes pour récupérer les contenants de maquillage vides est un autre bon exemple d'initiative. Notre équipe de Montréal a apporté des améliorations à ses salles de maquillage, non seulement en y installant ces boîtes, mais aussi en se procurant du linge de toilette lavable, des détergents écologiques et des capes protectrices réutilisables, le tout dans le but de réduire la production de déchets qui découle des fournitures jetables.
 - Enfin, à Toronto, notre équipe verte des studios de CBC a organisé une opération de grand ménage au parc Simcoe dans le cadre du programme [Clean Toronto Together](#).
- **Formation continue sur la gestion des déchets.** La récente mise à jour de nos procédures de recyclage des déchets électroniques et de gestion des déchets a déclenché la rédaction d'un nouveau module de formation axé sur les principes de la démarche zéro déchet. La formation est accessible depuis la fin de l'exercice, et nous en ferons la publicité tout au long de 2025-2026.
 - **Audit de nos programmes de gestion des déchets.** Des audits de la gestion des déchets ont été réalisés à Toronto et à St. John's. Les résultats de ces audits ont servi à évaluer les domaines prioritaires en matière de formation du personnel.



Élimination des déchets électroniques et des déchets dangereux

Certaines de nos activités génèrent des déchets dangereux (piles, huiles, peintures, solvants industriels, etc.), qui justifient un suivi attentif, notamment à la phase d'élimination de ces matières. Par « déchets électroniques », on entend les appareils électroniques comme les ordinateurs, les téléviseurs, les radios et les émetteurs. Le recyclage ou le reconditionnement des déchets électroniques est un aspect important de notre stratégie de recyclage.

Tous les déchets dangereux ont été éliminés conformément à la réglementation et aux directives provinciales de gestion des déchets dangereux. Nos lignes directrices et nos normes internes font l'objet d'un examen continu, et nous soumettons nos procédés à des audits afin d'assurer leur conformité avec les pratiques exemplaires et les programmes provinciaux reconnus.

Au cours du dernier exercice, nous avons généré les quantités suivantes de déchets électroniques, de matériaux de construction dangereux (matières dangereuses) et d'autres déchets :

| Gestion des déchets | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
|---|--------------|--------------|------------|-----------------------|
| Taux de détournement (en pourcentage) | 44,3 % | 33,7 % | 40,9 % | 40,1 % |
| Appareils électroniques et mobilier | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
| Déchets électroniques et matières récupérées ¹⁷ (tonnes métriques) | 88,7 | 272,5 | 152 | 48,6 |
| Biens informatiques remis à neuf (unités) | 1 188 | 5 248 | 3 739 | 3 445 |
| Meubles vendus par l'intermédiaire de GCSurplus ¹⁸ (unités) | 251 articles | 440 articles | 6 articles | 33 lots ¹⁹ |

¹⁷ Données sur les biens informatiques aliénés et les biens en fin de vie. Les matières récupérées comprennent de l'aluminium, du cuivre, des métaux ferreux, du plastique, du verre et des cartes de circuits imprimés.

¹⁸ Organisme du gouvernement du Canada auquel les sociétés d'État font appel pour que leur équipement et leur mobilier désuets ou excédentaires ne se retrouvent pas dans des sites d'enfouissement.

¹⁹ Nous ne possédons pas d'autres données sur la taille des lots vendus.



| Recyclage ou élimination | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Matières dangereuses solides (kg) | 31 | 1 439 | 200 | 12 366 |
| Matières dangereuses liquides (litres) | 740 | 9 310 | 2 750 | 423 |
| Tubes fluorescents (kg) | 0 | 1 105 | 0 | 0 |
| BPC (kg) | 0 | 75 | 0 | 110 |
| Ferraille des sites de transmission (kg) | 17 124 | 26 082 | 35 773 | 56 626 |
| Tubes d'émetteurs (unités) | 47 | 0 | 0 | 0 |
| Piles (kg) ²⁰ | 1 580 | 5 600 | 1 248 | 1 220 |
| Bandes magnétiques (livres) | 16 417 | 41 212 | 26 531 | 51 150 |

²⁰ Pour en savoir plus sur notre programme d'achat de piles rechargeables, consulter notre [rapport annuel d'écoresponsabilité 2023-2024](#).



Des employés de CBC/Radio-Canada visitent un centre de recyclage de déchets électroniques – juin 2024

Pilier 3 : Tracer un nouveau chemin

Nous accélérerons notre impact positif par l'action collective, en soutenant nos employés et nos partenaires pour qu'ils deviennent des agents de changement. Nous y arriverons en intégrant le développement durable aux valeurs clés qui sous-tendent notre travail, en renseignant et en formant les employés, et en suscitant la participation de nos partenaires pour mettre en œuvre les changements nécessaires.



Les panélistes de Radio-Canada lors du Sommet sur l'écoresponsabilité, à Montréal – octobre 2024

Nos progrès jusqu'à maintenant

| Nos engagements d'ici 2026 | Les progrès accomplis au 31 mars 2025 |
|---|---|
| Critères d'écoresponsabilité intégrés à 25 % des demandes de propositions (DP) | <p>Intégration à 52 % des DP</p> <p>En bonne voie – Pour en savoir plus, voir la section <u>Programme d'approvisionnement responsable et relations avec les fournisseurs</u>.</p> |
| Intégration de l'écoresponsabilité à nos politiques | <p>Terminé</p> <p>Nous avons mis à jour notre <u>politique d'écoresponsabilité</u> au cours de l'exercice 2021-2022, et nos politiques d'approvisionnement responsable au cours de l'exercice 2023-2024.</p> |
| Mise en œuvre progressive d'un plan de mobilisation des parties intéressées externes d'ici 2022 | <p>Terminé au cours de l'exercice 2023-2024</p> |
| Communications et formation sur l'environnement | <p>Engagement permanent</p> |

Nos réalisations de l'exercice 2024-2025

Processus internes

Donner notre appui à la gouvernance environnementale

Notre engagement à placer l'écoresponsabilité au cœur de nos actions est le principal objectif de notre [politique d'écoresponsabilité](#) et de notre stratégie d'écoresponsabilité. La politique et la stratégie visent à favoriser l'intégration de l'écoresponsabilité dans les processus opérationnels de toute l'organisation en fixant des cibles fondées sur des données scientifiques afin que nous puissions réduire nos émissions et notre consommation, mieux éliminer les déchets et, au bout du compte, atteindre la carboneutralité.



Tout le personnel de la Société, des membres du conseil d'administration jusqu'à nos équipes des secteurs opérationnels, doit se conformer à ces principes. La liste ci-dessous met en évidence les principaux comités qui supervisent le dossier de l'écoresponsabilité. Pour en connaître la liste complète, consulter la section Gouvernance de notre [rapport en réponse aux recommandations du GIFCC](#).

- **Conseil d'administration (par l'intermédiaire du comité de planification stratégique).** Chargé de surveiller nos risques et occasions clés liés à l'environnement et au climat, notre comité de planification stratégique supervise les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux cibles établis dans le cadre de la stratégie *On passe au vert*.
- **Comité de direction sur la gouvernance environnementale.** Le comité de direction sur la gouvernance environnementale a tenu quatre réunions au cours de l'exercice 2024-2025 et il demeure un acteur clé dans le déploiement de la stratégie et l'intégration des rôles et responsabilités en matière d'environnement à l'échelle de la haute direction.
- **Comité directeur du développement durable.** Ce comité composé de représentants des équipes de tous nos secteurs opérationnels concernés s'est réuni 10 fois durant l'année pour discuter de l'avancement de la stratégie et présenter de l'information sur les dernières recherches et initiatives menées.
- **Groupe de travail de l'équipe de direction de l'environnement (GTEDE).** Conformément à notre politique et à notre stratégie en matière d'écoresponsabilité, le GTEDE s'est réuni tous les trimestres pour élaborer, mettre en œuvre et maintenir en place des procédures et des pratiques environnementales pour la Société.
- **Comité des communications sur l'environnement.** Nous avons formé un comité des communications sur l'environnement, chargé de coordonner et d'exploiter au mieux nos communications stratégiques sur les mesures que nous prenons pour nous montrer plus respectueux de l'environnement dans notre Société et notre secteur. L'un des principaux mandats de ce comité est de conscientiser les membres du personnel de toute la Société et de les mobiliser face à toutes les questions liées à l'écoresponsabilité.
- **Comité de travail sur le rapport GIFCC.** Suivant les quatre piliers du GIFCC, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et objectifs, ce groupe de travail se réunit tous les deux mois pour veiller à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC et intégrer les risques et les occasions liés aux changements climatiques aux activités de la Société.
- **Équipes vertes et éco-ambassadeurs.** Nos équipes vertes et nos ambassadeurs de l'écoresponsabilité soutiennent au niveau local le comité du développement durable. Presque tous les services de la Société y sont représentés, y compris nos stations



régionales. Nous pouvons ainsi faire connaître les messages, les initiatives et les projets à nos employés dans tout le Canada et faire en sorte que l'écoresponsabilité s'incarne au quotidien.

Gestion opérationnelle et supervision du rendement

En coulisses, nous utilisons divers outils pour gérer les différents aspects de notre programme d'écoresponsabilité. Ces outils, qui fournissent un cadre clair pour la définition et l'atteinte des objectifs, assurent la cohérence et le contrôle dans nos efforts d'amélioration continue. Les paragraphes qui suivent présentent certains d'entre eux.

- **Tableau de bord institutionnel sur l'écoresponsabilité.** Nous continuons d'utiliser et de mettre à jour notre tableau de bord sur l'écoresponsabilité, qui nous sert à mesurer nos émissions de GES et à suivre l'évolution de nos indicateurs de rendement clés. De plus, nous mettons régulièrement à jour notre système pour tirer parti au mieux des outils à notre disposition et obtenir des analyses plus détaillées.
- **Tableaux de bord sectoriels sur l'écoresponsabilité.** Au cours de l'exercice écoulé, deux services ont jugé nécessaire de créer leur propre tableau de bord sur l'écoresponsabilité afin de mieux suivre leur rendement et de cerner des possibilités d'amélioration. Les tableaux sectoriels mis au point sont reliés à notre tableau de bord institutionnel quand vient le temps d'analyser nos émissions de GES.
- **Progiciel de gestion intégré (PGI).** Nous sommes en train de remplacer notre PGI, outil indispensable à la circulation des données entre toutes les composantes de nos processus d'affaires. Nous intégrerons à la solution implantée des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). De plus amples informations seront fournies à mesure que le projet progresse.
- **Système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SGSSE).** Déterminés à nous acquitter de nos responsabilités environnementales de manière systématique et à assurer notre conformité à la réglementation applicable, nous avons implanté en 2022-2023 un nouveau SGSSE pour mieux suivre notre processus de déclaration des incidents ainsi que nos inspections et audits environnementaux.
- **Guides de pratiques exemplaires.** Nous avons préparé, à l'intention du personnel, des documents de pratiques exemplaires qui encouragent les comportements responsables sur un éventail de sujets liés à l'écoresponsabilité, comme l'achat de matériel promotionnel écoresponsable, les choix écologiques en matière de déplacements d'affaires ou la sobriété numérique.



- **Moyens de communications internes.** Les analyses issues de nos tableaux de bord et systèmes d'exploitation sont communiquées à tout le personnel par divers canaux, comme le site intranet de la Société, les infolettres des services et le courriel. En 2024, notre équipe des Services français a déployé L'espace vert, un guichet unique à la disposition des employés où trouver facilement des informations, des ressources et des outils.

Le point sur le Défi carboneutre

En juin 2023, nous avons été parmi les premières sociétés de médias à [relever le Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada](#), une initiative canadienne à participation volontaire qui invite les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles et efficaces afin de faire passer leurs installations et leurs activités à la carboneutralité d'ici 2050. Dans ce cadre, nous devions élaborer une feuille de route et établir des cibles intermédiaires qui jalonnent nos progrès jusqu'en 2050, et rendre compte publiquement de ces progrès.

Au cours des deux derniers exercices, nous avons modélisé notre programme de décarbonation. Il s'agissait d'une étape importante dans notre parcours, puisque ce modèle nous sert maintenant à prédire comment nos différentes initiatives contribueront à l'atteinte de nos cibles en matière d'émissions de GES. Notre modèle, qui repose sur une analyse de nos émissions par source, points chauds et zones d'impact au cours de l'exercice de référence, a cerné plusieurs leviers possibles de décarbonation pour chaque portée. Sa nature prédictive nous permet de fixer des cibles intermédiaires réalistes en fonction des initiatives, du financement et des ressources. Nous avons l'intention de faire approuver, au cours du prochain exercice, les cibles intermédiaires que nous aurons fixées et qui seront rendues publiques en même temps que notre prochaine stratégie d'écoresponsabilité. Nous ferons de nouveau le point sur cette question dans notre prochain rapport.

Il convient de noter qu'en participant à ce défi, notre objectif n'est pas de compenser notre empreinte, mais bien de tracer notre parcours vers la carboneutralité, et ce, en toute transparence. Nous voulons comprendre la différence entre la décarbonation et la compensation et déterminer ce qu'il faut faire pour décarboner nos activités. Adhérer au défi, c'est nous inscrire dans une stratégie à plus long terme et déterminer les efforts à déployer pour tendre vers un objectif plus grand et plus ambitieux.

Programme d'approvisionnement responsable et relations avec les fournisseurs

Les données sur nos émissions de GES de portée 3 le montrent : nos relations avec les fournisseurs et notre programme d'approvisionnement responsable sont de bonnes façons de



réduire les émissions et d'intensifier nos résultats en matière d'écoresponsabilité. En moyenne, les biens et services et les biens d'équipement que nous achetons comptent pour environ 70 % de nos émissions globales de GES.

Instaurée en août 2023, notre Directive sur l'approvisionnement responsable exige que la Société intègre des considérations sociales et environnementales à ses processus d'approvisionnement. Parallèlement à cette directive, nous avons créé le [Code de conduite des fournisseurs](#), qui énonce les principes d'éthique et de développement durable ainsi que les comportements attendus de tous les fournisseurs qui font affaire avec CBC/Radio-Canada.

| Objectif d'ici 2026 |
|---|
| Critères d'écoresponsabilité intégrés à 25 % des DP |
| Progrès accomplis au 31 mars 2025 |
| Intégration de critères d'écoresponsabilité à 52 % des DP ²¹ |

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons redoublé d'efforts pour inclure des critères d'écoresponsabilité dans le processus de sourçage en fonction du produit ou du service faisant l'objet de la démarche d'approvisionnement. En nous attachant aux critères les plus pertinents pour chaque produit ou service acheté, nous avons pu diriger nos efforts sur les éléments où l'impact était le plus grand.

Les résultats de ces travaux nous ont amenés à modifier notre processus de catégorisation pour favoriser les activités dont l'impact environnemental est élevé ou moyen, à clarifier l'annexe présentant nos critères d'écoresponsabilité et à simplifier le processus pour bonifier l'expérience des utilisateurs. Nous continuons de recueillir d'importantes données qui nous aident à réduire l'impact environnemental de notre chaîne d'approvisionnement, car nous avons toujours pour objectif à long terme de faire en sorte que le développement durable soit intégré à l'ensemble du processus d'approvisionnement.

Nous nous réjouissons de constater que cette initiative qui intègre des considérations environnementales et sociales dans notre chaîne d'approvisionnement a déjà porté fruits. Depuis la publication de la nouvelle directive :

- Nous avons intégré des critères d'écoresponsabilité à plus de 52 %²² des demandes de propositions émises au cours de l'exercice, une réalisation importante par rapport à l'exercice 2023-2024, où 17 % de nos DP comportaient de tels critères.

²¹ Les résultats comprennent les demandes de propositions effectuées depuis le 30 août 2023. Les demandes de prix et les dossiers non concurrentiels sont exclus.

²² Les résultats comprennent les demandes de propositions effectuées depuis le 30 août 2023. Les demandes de prix et les dossiers non concurrentiels sont exclus.



- 393 fournisseurs se sont inscrits à notre nouveau portail, dont 64 % font partie de groupes sous-représentés²³.
- Plus de 30 collègues, que nous appelons nos « champions de l'approvisionnement responsable », se sont portés volontaires et ont acquis des compétences dans cette discipline grâce à nos formations et à des études de cas. Ces champions passent désormais en revue les critères d'écoresponsabilité dans nos processus et sensibilisent leurs équipes respectives aux avantages de l'approvisionnement responsable.

Nos réalisations à ce jour n'auraient pas été possibles sans le partenariat qui s'est établi entre nos équipes d'approvisionnement et d'écoresponsabilité et sans le dévouement de nos champions de l'approvisionnement responsable. Nous restons déterminés à créer une chaîne d'approvisionnement plus écoresponsable, équitable, inclusive et diversifiée.

Diagnostic de notre chaîne d'approvisionnement responsable

En plus des travaux soulignés ci-dessus, nous avons participé à la fin de 2024 au [Baromètre de l'achat responsable 2024](#) dirigé par l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR). Le Baromètre est élaboré avec la participation d'experts de l'ECPAR, de chercheurs de l'Université Laval, de l'Université d'Ottawa et de l'ITHQ, et de spécialistes du Centre international de référence sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable (CIRAIQ). Sa méthodologie est rigoureuse et actuelle.

Cet outil de référence, qui s'accompagne d'un rapport publié tous les quatre ans, évalue les pratiques des organisations en matière d'approvisionnement responsable en quatre composantes :

1. vision et enjeux;
2. engagement et gouvernance;
3. mise en œuvre;
4. mesure et divulgation.

L'analyse subséquente nous permet de mesurer nos progrès et de comparer nos activités à un échantillon représentatif de pratiques d'achat responsable en usage au Canada.

Nos résultats indiquent que notre niveau de maturité globale est supérieur à celui de la médiane des organisations évaluées. Par exemple, nous avons été classés « chef de file » parce que nous intégrons des critères approfondis et diversifiés à notre processus d'approvisionnement responsable. Même niveau de maturité pour notre stratégie de communication, qui consiste en

²³ Chiffres de juin 2025.



des échanges réguliers et transparents avec les principales parties intéressées. Enfin, notre programme novateur de renforcement des compétences en approvisionnement responsable est considéré comme « exemplaire ».

Nous examinerons de près les résultats du rapport définitif pour cerner les possibilités d'amélioration continue de notre programme d'approvisionnement responsable.

Rajustement de nos considérations stratégiques

Si notre stratégie est efficace, c'est notamment grâce à la capacité d'effectuer une évaluation continue de la performance de chacun de nos services et de la force de son lien avec l'écoresponsabilité. C'est dans cette optique qu'en 2024-2025, nous avons réexaminé de quelle façon le travail de notre service Technologies et infrastructures (T et I) sous-tend la stratégie *On passe au vert*. Cet exercice d'analyse comparative nous a fait découvrir de nouvelles possibilités et de nouveaux facteurs clés de réussite. Nous en avons profité aussi pour clarifier les rôles et les responsabilités et proposer une feuille de route révisée en matière d'écoresponsabilité pour l'équipe. Nous pourrons ainsi recadrer nos efforts concertés tandis que nous continuons à adopter des principes d'écoresponsabilité dans chacun de nos services.

Notre engagement pour des médias responsables

Les changements climatiques et le développement durable occupent de plus en plus les esprits. Plus que jamais, les entreprises doivent reconnaître que l'écoresponsabilité est indissociable de leur responsabilité sociale. En adoptant des pratiques durables, les annonceurs et les sociétés de médias peuvent également réduire leur empreinte carbone et contribuer à la santé de la planète. Dans cette perspective, au cours des deux dernières années, notre équipe des Solutions média numérique a travaillé en étroite collaboration avec Net Zero Media, un regroupement d'experts du monde entier, afin d'élaborer un plan stratégique cohérent, assorti d'une feuille de route qui devrait permettre d'aplanir les difficultés en matière d'évaluation, de réduction et de transparence dans le secteur de la publicité au Canada.

Au sein du groupe de travail sur les solutions vertes de Solutions Média, trois nouveaux groupes de travail ont été mis sur pied pour s'occuper des trois aspects suivants :

1. la calculatrice de bilan carbone de Solutions Média, dont l'objectif est de mesurer les émissions attribuables aux produits publicitaires vendus aux clients afin de les inclure dans les émissions de portée 3 prises en compte dans notre rapport annuel (pilier 2 : *Réduire notre empreinte de la stratégie On passe au vert*);



2. la liste des clients médiatiques écoresponsables, qui vise à encourager la présentation de thèmes écologiques dans nos publicités (pilier 3 : *Façonner notre cadre narratif*);
3. la production verte et les occasions de contenu novateur, destinées à évaluer nos productions de contenu de marque et à créer des produits médiatiques plus écologiques (pilier 4 : *Favoriser la production durable*).

Les travaux de ces groupes ont mené à l'élaboration d'une calculatrice de bilan carbone qui sera bientôt mise en œuvre et qui permettra aux annonceurs et aux agences de connaître les émissions de portée 3 liées aux produits publicitaires de CBC/Radio-Canada. Contrairement à d'autres calculatrices qui mesurent les émissions à l'aide de données liées aux investissements financiers, celle-ci calcule l'empreinte publicitaire à partir de sources basées sur les émissions. Le lancement de la calculatrice, prévu pour la mi-2025, s'accompagnera de la publication d'un document d'information exposant les travaux de conception qui ont abouti à sa mise au point.

Et ce n'est pas tout. Nous nous sommes également associés à Scope3, une entreprise active dans le domaine de la décarbonisation de l'industrie des médias et de la publicité, afin de mieux comprendre et d'optimiser nos émissions liées aux médias. Utilisant l'algorithme de Scope3 pour mesurer les émissions de GES engendrées par nos activités de programmatique, nous améliorons notre chaîne d'approvisionnement numérique, car nous pouvons éliminer les revendeurs produisant de fortes émissions que le processus a identifiés. Par suite de cet exercice, nous avons pu réduire de 82 % les émissions issues de la sélection des publicités, en moyenne, pour l'ensemble des actifs numériques de CBC. Ainsi, selon les données de la plateforme Scope3, une campagne numérique sur CBC/Radio-Canada génère 12 % d'émissions de moins qu'une campagne de portée équivalente sur les médias sociaux.

Enfin, nous rédigeons également des études de cas pour trouver d'autres moyens de réduire encore nos émissions de carbone. Notre but ultime est d'établir un point de référence en matière d'émissions pour les services numériques et de trouver des moyens de réduire les émissions sans amoindrir les revenus.

Ce n'est qu'un début, mais nous sommes fiers du travail accompli dans ce domaine jusqu'à maintenant.

Unir nos forces

Mobiliser nos employés pour qu'ils deviennent des agents de changement

Pour que puisse s'opérer un véritable changement au chapitre de l'écoresponsabilité, il faut que nos employés se mobilisent pour repenser, déconstruire et restructurer les façons de faire. Les



agents de changement sont des personnes qui comprennent les processus internes, les mécanismes et la technologie connexe, et qui réfléchissent à une version plus écoresponsable du système. Avec leur aide, nous pourrons faire la promotion d'une nouvelle forme de leadership au sein de l'organisation et ouvrir la voie au changement. Nous voulons dialoguer avec nos employés – et nous voulons que nos employés s'engagent à nos côtés – sur toutes les questions liées à l'écoresponsabilité, ce qui intégrerait véritablement cet enjeu à toutes nos activités.

Voici quelques-unes des activités de mobilisation des employés qui se sont déroulées en 2024-2025.

- **Équipes vertes.** Des équipes, officielles ou non, ont été mises sur pied dans toute la Société pour promouvoir les initiatives de développement durable au niveau local. En 2024-2025, deux nouvelles équipes ont été formées : l'équipe verte des médias régionaux et le groupe de travail sur les solutions vertes de Solutions Média.
- **Forums de discussion pour les employés.** Nous avons plusieurs groupes de clavardage dédiés à l'écoresponsabilité. Les employés qui s'y manifestent échangent de nouvelles idées, des photos et des anecdotes ou encore, donnent ou vendent des articles d'occasion; ce faisant, ils montrent leur engagement à faire une place à la protection de l'environnement non seulement au travail, mais dans leur vie personnelle.
- **Reconnaissance du personnel.** Nous avons publié des articles, internes et [externes](#), mettant en vedette certains employés de CBC/Radio-Canada qui s'imposent comme agents de changement. Nous estimons qu'il est important de souligner leurs actions positives. À l'occasion d'Une heure pour la Terre, Radio-Canada a publié en mars 2024 une vidéo mettant en vedette quatre employés qui ont posé des gestes concrets et contribué à l'avancement des objectifs de la Société. Vous pouvez regarder la vidéo [ici](#).
- **Infolettres.** Des infolettres sur l'écoresponsabilité donnent un aperçu de ce qui se passe à l'échelle de la Société dans ce domaine. La nouvelle équipe verte des médias régionaux fait paraître depuis peu son infolettre, appelée *L'écho local*, et a mis en place une « section verte » pour mobiliser les employés.
- **Documents sur les pratiques exemplaires.** Fourmillant de conseils et de petits trucs, nos documents sur les pratiques exemplaires en matière d'écoresponsabilité couvrent divers sujets comme les déplacements d'affaires et l'achat de matériel promotionnel. Tous ces documents complètent les procédures environnementales déjà en application sur des thèmes comme les espèces en péril, le recyclage des déchets électroniques et la gestion des sites contaminés.
- **Sommet sur l'écoresponsabilité.** En 2024, nous avons tenu notre deuxième Sommet annuel sur l'écoresponsabilité, proposant à nos employés pendant une semaine complète



des conférences, des ateliers, des webinaires et des présentations sur divers aspects de l'écoresponsabilité : mobilité durable, économie circulaire, sobriété numérique, gestion des déchets, gestion des documents, etc.

- **Trousse d'informations pour les véhicules de micro-mobilité et le vélo électrique.** Ces dernières années, nous avons installé des vélos électriques dans quelques-unes de nos stations de radiodiffusion, dont celles d'Halifax et de Montréal. En 2024, toujours dans le but de favoriser la mobilité durable dans tout le pays, nous avons mis deux nouveaux vélos électriques à la disposition de nos employés de Moncton et de Rimouski. Au début de 2025, nous avons publié une trousse d'informations à l'intention des stations régionales qui souhaitent offrir elles aussi un vélo électrique à leur programme de mobilité. La trousse d'information donne des informations aux personnes-ressources sur place, notamment sur les spécifications des vélos, les obligations juridiques et en matière d'assurance ainsi que la formation.
- **Promotion de la mobilité durable.** La plupart de nos sites sont équipés de remises et abris à vélos intérieurs ou extérieurs, de trousse de réparation de bicyclette et d'installations favorisant les parcours cyclistes sur le chemin du travail. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons modernisé nos remises à vélos de Winnipeg. Nous y avons notamment installé de nouveaux supports à vélos, un revêtement de sol neuf et divers équipements de sécurité. À Montréal, nos dispositifs nous ont valu la certification Argent du mouvement Vélosympathique de Vélo Québec, une amélioration par rapport au niveau Bronze qui nous avait été accordé précédemment. Nous avons aussi organisé des ateliers de réparation de bicyclette un peu partout au pays, en collaboration avec des associations locales de navetteurs.



Mise à l'essai du nouveau vélo électrique de notre station de Moncton

- **Sondage sur l'écoresponsabilité.** En juin 2024, nous inspirant d'un sondage mené en 2020, nous avons interrogé nos employés pour faire le point sur les progrès accomplis depuis le début de la stratégie *On passe au vert* et trouver de nouvelles pistes d'amélioration. Nous comparerons les résultats de ce nouveau sondage à ceux du précédent, et notre analyse viendra inspirer notre stratégie après 2026.
- **Notre stratégie au-delà de 2026.** Nous avons amorcé l'élaboration de notre stratégie d'écoresponsabilité au-delà de 2026 en mettant sur pied plusieurs groupes de travail. Jusqu'à maintenant, nous avons réalisé une analyse en regard des normes de l'industrie, établi des cibles de carboneutralité intermédiaires, et révisé les engagements actuels.



- **Participation aux principaux événements environnementaux.** Nous profitons de toutes les occasions qui nous sont données de souligner des événements nationaux sur le thème de l'environnement, comme le Jour de la Terre, Une heure pour la Terre, le Mois vélo-boulot, la Semaine canadienne de l'environnement et la Semaine canadienne de réduction des déchets. En 2024-2025, nous avons publié en interne plus de 30 articles autour de ces événements et souligné les initiatives de nos employés pour qui l'écoresponsabilité est une affaire de tous les jours. Voici quelques exemples d'activités qui se sont tenues au cours de l'exercice :
 - Notre premier Défi du ménage numérique consistant à réduire notre empreinte environnementale due au numérique, tenu à l'occasion d'Une heure pour la Terre en 2025.
 - La « campagne de la tasse de café » de l'équipe verte des studios de CBC, mettant de l'avant plusieurs conseils pour rendre plus écoresponsables nos préférences caféinées. Une initiative semblable autour du café à la Maison de Radio-Canada, à Montréal, a révélé que 35 % de nos boissons chaudes étaient servies dans une tasse réutilisable.
 - Établissement d'un calendrier de l'avent sur le thème de l'écoresponsabilité. Chaque jour de l'avent, nous avons suggéré une pratique écoresponsable à mettre en œuvre pendant le temps des fêtes (comme envelopper les cadeaux dans du papier d'emballage recyclable ou des sachets en tissu), incitant ainsi nos employés à faire un geste pour la planète.
 - Les secteurs administratifs des Services français ont élaboré des « plans verts » personnalisés articulés autour de plusieurs catégories comme l'énergie, le transport, les habitudes, les TI et l'approvisionnement. L'idée était que chaque employé puisse s'engager à prendre des mesures dans les domaines qui lui correspondaient le mieux.
 - Adoption de mesures écoresponsables pour la série de concerts *Road to the Junos* de CBC Music. On sait que les émissions de GES engendrées par les concerts devant public viennent à près de 85 % des déplacements que font les gens pour venir assister aux spectacles. CBC Music s'est donc associée cette année encore avec l'organisme Music Declares Emergency pour donner la chance de gagner des bracelets d'entrée au JUNOfest, moyennant la sélection d'un moyen de transport écoresponsable pour s'y rendre.
 - Création du programme de mentorat Northern Roots pour le jardin de Yellowknife. Le jardin des employés existe depuis plusieurs années, mais le sol avait besoin d'être amendé. Le programme de mentorat a été mis sur pied pour répondre à ce

besoin, intéresser les employés à la santé de leur jardin, créer un sentiment communautaire et soutenir les initiatives locales pour la biodiversité.

- Aménagement par les employés d'un mini-jardin intérieur à notre station de transmission de Sherwood Park. Bouturant quelques plantes, utilisant des pots distribués gratuitement par HodgePodge Lodge – un centre local de recyclage qui récupère les objets réutilisables autrement destinés au dépotoir –, l'équipe s'est graduellement aménagé un espace vert au travail.



Initiative pour la biodiversité locale à Yellowknife

- **Initiatives pour la biodiversité.** Nous sommes fiers d'avoir continué, en 2024-2025, de proposer à notre personnel des occasions de se mobiliser pour la biodiversité. Des jardins à l'usage des employés sont aménagés partout au Canada. De plus, nos employés à Vancouver ont participé au programme municipal [Adopt a tree](#), qui encourage les résidents à adopter un jeune arbre planté par la ville et à veiller à son arrosage. Ce programme, qui

vise l'éducation et l'intendance, s'inscrit dans l'objectif que s'est fixé la ville d'étendre ses plantations d'ici 2050.

- **Accords de partage des terres.** En 2024-2025, des accords ont été passés entre la Transmission et des agriculteurs locaux à Wellington (Yarmouth), en Nouvelle-Écosse; à Wingham, Sarnia, Windsor (McGregor) et Chatham, en Ontario; à Starbuck et Springstein, au Manitoba; à Watrous et Saskatoon (Aberdeen), en Saskatchewan; ainsi qu'à Chestermere (Calgary) et Lethbridge, en Alberta.



Jardin des employés à la station de Saguenay de Radio-Canada

Partenariat pour l'action climatique

Dans la section sur le pilier 1, nous avons donné des [exemples](#) de projets où nous nous sommes associés à l'industrie pour l'action climatique. Mais nous ne nous contentons pas de nouer des



partenariats avec des entreprises du secteur de la production. Nous trouvons qu'il est important de collaborer avec des professionnels et des fournisseurs du domaine du développement durable, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux et d'autres radiodiffuseurs. En dialoguant avec des parties prenantes externes, nous pouvons mieux comprendre les besoins et les préoccupations des personnes touchées par nos activités et l'incidence de leur travail sur notre propre empreinte carbone. Le dialogue invite à la collaboration; il accroît la transparence et favorise le succès à long terme. Les décisions sont plus éclairées et les efforts, plus fructueux.

Voici quelques exemples de nos activités de mobilisation de partenaires externes en 2024-2025 :

- Mis par notre désir de partager nos apprentissages, nous avons participé au [Forum Innovation, Solutions, Approvisionnement 2024](#) de l'ECPAR. Nous y avons exposé notre expérience d'élaboration de la Directive sur l'approvisionnement responsable. Notre présentation portait essentiellement sur les outils, les techniques et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre une telle directive. Nous avons également fait une présentation à l'Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel (ICAGM) sur le thème « Diversifier sa chaîne d'approvisionnement et la rendre plus verte : mise en pratique à CBC/Radio-Canada ».
- De plus, nous avons prononcé une allocution devant la section canadienne de la [Sustainable Procurement Pledge](#) en novembre 2024. Notre intervention proposait des idées sur la manière de rendre la chaîne d'approvisionnement plus verte et plus diversifiée, d'y intégrer facilement des critères sociaux et environnementaux et d'utiliser de précieux outils pour faire de l'approvisionnement responsable un geste fort.
- Nous participons activement au comité du développement durable de la [North American Broadcasters Association \(NABA\)](#). À la fin de 2024, CBC/Radio-Canada a été invitée à participer à la série d'entrevues sur l'écoresponsabilité de l'association, qui nous a donné l'occasion de parler de nos initiatives et faire part des progrès réalisés vers une organisation plus verte et plus respectueuse de l'environnement. On peut écouter l'entrevue complète (en anglais seulement) [en cliquant sur ce lien](#).
- En collaboration avec la BBC, nous avons participé à une étude de cas sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement lors du [Media Tech Sustainability Summit](#) de 2024. Les membres du panel ont discuté de l'avenir de la chaîne d'approvisionnement responsable et de la manière de collaborer étroitement avec les fournisseurs pour gérer et réduire efficacement les émissions de portée 3.
- Les initiatives écoresponsables mises en œuvre dans notre nouvelle Maison de Radio-Canada, à Montréal, ont été mises en vedette dans le rapport *New Builders* de l'Union Européenne de Radio-Télévision. Sachant que le secteur de l'immobilier joue un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques, nous avons également exposé



notre expérience en participant comme panélistes à une table ronde appelée [Working in Climate: Real Estate](#).

- Nous avons conclu un protocole d'entente avec BAFTA/*albert* pour assurer la disponibilité à long terme de la calculatrice de bilan carbone et des ressources associées. Nous nous sommes aussi joints au groupe de travail international *albert*, dont le mandat est de favoriser la discussion et la collaboration dans l'intérêt d'une industrie télévisuelle mondiale qui soit écoresponsable.
- Nous avons participé à plusieurs événements du secteur, notamment en tant que panélistes pour Primetime 2025 au Festival des films de l'Atlantique, à titre de producteurs et animateurs du Forum sur la production durable (SPF24) au Centre de radiodiffusion de Toronto, et en tant que modérateurs durant l'annuel [Rendez-vous On tourne vert](#). Certains de nos projets ont également fait l'objet d'articles (en anglais seulement) parus sur les sites [Playback](#), [Kidscreen](#) et [The Flint](#).
- Nous avons fait part de notre expérience devant l'[Académie de la transformation numérique de l'Université Laval](#) et au [Sommet Expérience 2025 d'Infopresse](#), où un membre du personnel de Radio-Canada a participé à un panel sur l'accessibilité et l'écoconception en tant que facteur clé de la sobriété numérique écoresponsable.
- Nous nous sommes associés avec Sasha Luccioni, chercheuse et scientifique émérite, dans le cadre de la première édition de l'événement Inspiration et Leadership de Femmes en tech, pour discuter de l'intelligence artificielle à l'ère des changements climatiques.
- À titre de membres de la Public Media Alliance, nous avons fait connaître notre parcours d'écoresponsabilité lors de l'assemblée générale annuelle de 2024 de la Caribbean Broadcast Union.
- Nous faisons activement partie de divers groupes comme la communauté de pratique environnementale des sociétés d'État, le Corporate Responsibility and Sustainability Council du Conference Board du Canada et un groupe de réflexion informel sur l'écoresponsabilité réunissant des sociétés d'État et relevant de Patrimoine canadien.

C'est là un échantillon de nos nombreuses activités d'échange avec des parties intéressées externes.

Pilier 4 : Façonner notre cadre narratif

Nous ferons preuve de leadership et collaborerons avec des partenaires de l'industrie pour renforcer la mise en œuvre de solutions en favorisant le développement écoresponsable de contenus canadiens, en faisant comprendre aux auditoires notre rôle et notre contribution au développement durable, et en continuant de démontrer notre contribution dans les communautés que nous servons.

Nos progrès jusqu'à maintenant

| Nos engagements d'ici 2026 | Les progrès accomplis au 31 mars 2025 |
|---|---------------------------------------|
| Communication de nos progrès au chapitre du bilan environnemental et suivi de mesures clés | Engagement permanent |
| Transmission d'information aux auditoires canadiens sur les changements climatiques et d'autres sujets liés à l'environnement | Engagement permanent |
| Conformité aux lois et aux règlements applicables | Engagement permanent |
| Contribution aux activités de soutien de la biodiversité locale | Engagement permanent |

Nos réalisations de l'exercice 2024-2025

Capter l'attention des auditoires canadiens

En tant que diffuseur public national, nous avons le devoir d'incarner le Canada d'aujourd'hui en présentant des contenus qui informent la population canadienne sur les changements climatiques et d'autres questions environnementales. Nous avons la chance de pouvoir présenter des contenus qui abordent différents enjeux environnementaux ainsi que l'impact global de l'activité humaine sur la planète. Naturellement, tous nos reportages – ceux sur le climat comme



tous les autres – sont effectués en suivant le modèle établi par nos Normes et pratiques journalistiques.

Nous vous invitons à parcourir la section [Intégration de l'enjeu climatique à notre programmation](#) pour en savoir plus.

Signalement des incidents environnementaux

En 2024-2025, 11 incidents environnementaux ont été signalés, la plupart ayant été détectés lors d'interventions de maintenance périodique ou de vérifications préventives de fuites dans les systèmes. Dans les onze cas, il s'agissait de rejets d'halocarbures variant entre 0,2 kg et 11 kg. La Société continue d'appliquer les pratiques exemplaires reconnues pour assurer sa conformité aux exigences réglementaires. Les incidents de l'exercice se répartissent comme suit :

- **Onze incidents de niveau 1** qui ont été maîtrisés sur place et dont l'impact environnemental est nul ou mineur.
- **Aucun incident de niveau 2** ayant nécessité l'intervention de ressources extérieures et entraîné l'application de procédures d'escalade interne.
- **Aucun incident de niveau 3.** S'il y en avait eu, ils auraient été immédiatement signalés à Environnement et Changement climatique Canada, conformément aux délais prescrits.

Tous ces incidents ont été résolus, et l'équipement en cause a fait l'objet de nouveaux tests avant sa remise en service.

Inspections gouvernementales

Aucune inspection gouvernementale n'a eu lieu en 2024-2025.

Vérifications internes de conformité

Nous menons des audits périodiques et des vérifications de conformité pour nous assurer que notre exploitation et nos activités non seulement respectent l'ensemble des lignes directrices et des règlements applicables, mais les dépassent. En cernant les risques éventuels dans le cadre de notre processus d'examen périodique, nous nous assurons que nos processus demeurent conformes et exemplaires. En 2024-2025, nous avons procédé à six de ces vérifications internes.

En concertation avec les principaux services de la Société, y compris nos équipes de la Transmission et de la Gestion des biens immobiliers, nous avons analysé nos risques



environnementaux. La matrice des risques utilisée a par ailleurs été réalignée sur celle qu'utilise l'équipe Gestion des risques et Assurances.

Nous avons participé à l'audit interne de notre stratégie d'écoresponsabilité et finalisé deux missions d'examen distinctes confiées à un tiers externe et portant sur nos émissions de GES de portée 1, 2 et 3 pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024. Pour en savoir plus, voir la section [Revue d'assurance limitée](#) du présent rapport.

Dans le cadre de notre processus d'examen annuel, nous avons aussi évalué l'efficacité du processus de transfert de carburant à nos sites de Springstein, au Manitoba, et de Toronto, en Ontario. Cette analyse n'a donné lieu à la formulation d'aucune recommandation importante.

Il convient par ailleurs de noter que les recommandations formulées à l'issue de l'audit des déchets électroniques réalisé au cours de l'exercice 2023-2024 ont été mises en application en 2024-2025.

Halocarbures

Les halocarbures sont des produits chimiques synthétiques utilisés dans les frigorigènes, les agents extincteurs, les solvants, les fumigants et les agents moussants. Les rejets d'halocarbures sont comptabilisés à même nos émissions de portée 1 et sont résumés dans la section [Signalement des incidents environnementaux](#). Au cours de l'exercice 2024-2025, l'incident le plus important a été le rejet de 11 kg de R-410A. Nous limitons autant que possible l'utilisation des halocarbures, dont on sait qu'ils contribuent aux changements climatiques. En 2024-2025, nous avons mis hors service un appareil contenant l'halocarbure R-22.

Évaluations environnementales de site

Des évaluations environnementales de site (EES) sont effectuées régulièrement pour déterminer les risques de contamination de nos propriétés et les coûts de restauration, s'il y a lieu. En plus des EES, CBC/Radio-Canada procède aussi à des analyses des effets sur l'environnement lorsque la situation l'exige. Nous reconnaissions en effet notre responsabilité de réduire au mieux les retombées potentielles de nos activités sur la faune et les autres espèces vivantes présentes dans les écosystèmes locaux et veillons à nous conformer à la *Loi sur les espèces en péril*.

Nous nous sommes également dotés d'un programme de gestion de l'amiante qui encadre la surveillance de tous les matériaux contenant de l'amiante présents dans les immeubles de notre parc dont la construction est antérieure à 1980. Ce programme prévoit une évaluation périodique des sites, et des mesures appropriées sont prises pour garantir que les matières dangereuses seront gérées dans les règles de l'art.



Les évaluations environnementales effectuées au cours des quatre derniers exercices sont exposées dans le tableau ci-dessous.

| Évaluation environnementale | 2020-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Évaluations de site (division Transmission seulement) | | | | | |
| EES | 11 | 1 | 2 | 0 | 4 |
| Matières dangereuses | 6 | 17 | 14 | 9 | 10 |
| Assainissements de site | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Analyses des effets sur l'environnement | 0 | 3 | 3 | 2 | 0 |
| Réévaluations de l'amiante | | | | | |
| Services immobiliers | 3 | 5 | 4 | 2 | 2 |
| Services de transmission | 0 | 4 | 0 | 6 | 0 |
| Projets de restauration liés à l'amiante | | | | | |
| Services immobiliers | 1 | 2 | 2 | 3 | 1 |
| Services de transmission | 0 | 1 | 4 | 10 | 5 |

Mise hors service du quai de l'île Digby

Les sites de transmission de CBC/Radio-Canada, partout au pays, jouent un rôle essentiel dans la transmission et la distribution des signaux à tous les auditeurs. Notre vaste réseau représente cependant des défis, car il faut assurer l'entretien des infrastructures, y compris pour certains de nos sites situés en régions éloignées.



L'un de ces sites est l'île Digby, au large de la ville de Prince Rupert, en Colombie-Britannique, sur laquelle est planté un pylône de transmission. Par le passé, le site de transmission de CBC sur cette île riche d'histoire était accessible par un quai. Cependant, celui-ci était désaffecté depuis plusieurs années. Le temps ayant graduellement fait son œuvre, le quai mettait en péril la sécurité de la zone.

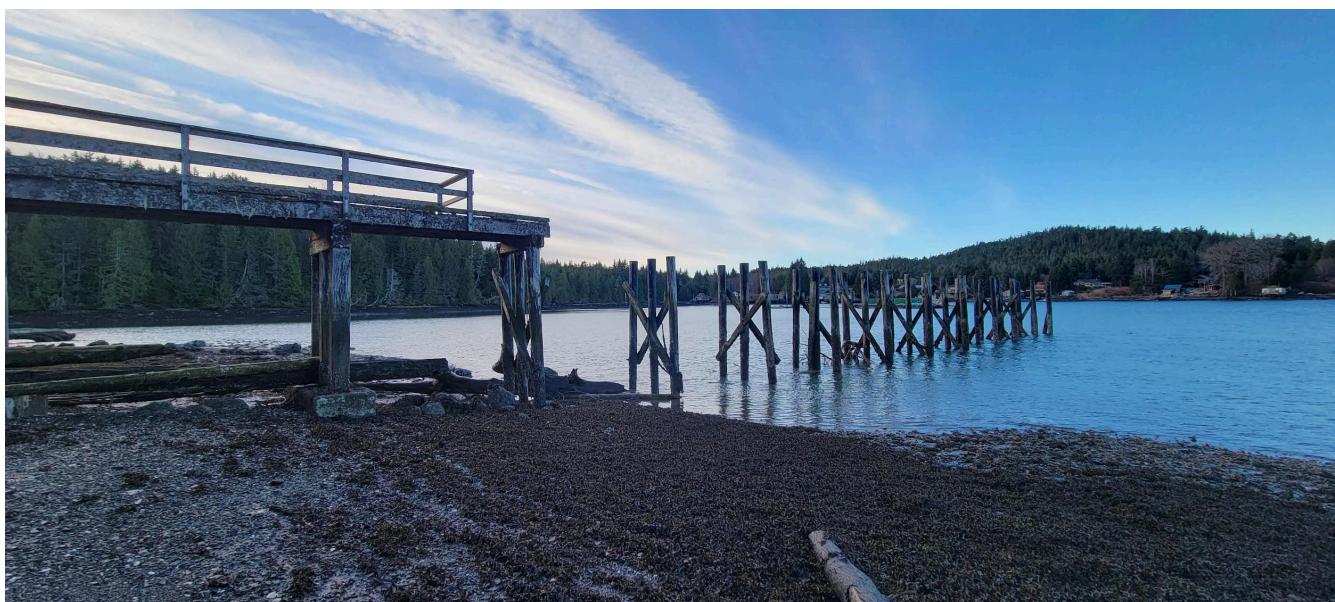
Après une évaluation complète de la structure du quai, nous avons entrepris de le démanteler définitivement. Le quai était situé dans une zone sensible sur le plan de l'écologie et de l'archéologie, et c'est pourquoi le projet a nécessité plusieurs années de planification et d'examens minutieux. Il fallait en effet prendre des mesures appropriées pour protéger l'environnement et la valeur historique de l'endroit. De nombreuses parties intéressées ont été consultées, notamment les communautés autochtones et les autorités gouvernementales locales.

Il fallait aussi que la réalisation même du projet soit de courte durée, afin que la faune et la flore locales ainsi que leurs habitats soient dérangés le moins possible. Le démantèlement du quai s'est donc déroulé sur six jours. L'efficacité des mesures de protection environnementale et culturelle mises en place a fait l'objet d'une surveillance et d'inspections quotidiennes. Comme il s'agit d'un lieu important du point de vue culturel pour plusieurs groupes autochtones, le projet devait éviter de perturber les fonds dans une zone près du rivage où la présence d'artéfacts est suspectée. Les travaux ont consisté à enlever le tablier du quai, les garde-corps, les pieux et les couronnes, et à sécuriser la structure restante.

Grâce à une planification soignée et à la collaboration entre nos équipes Distribution et Opérations de la Transmission, Gouvernance et Ingénierie, les parties locales, les experts et les ouvriers de la construction, le projet de mise hors service du quai de l'île Digby a pu être mené à bien sans incident.



Quai de l'île Digby avant son démantèlement



Quai de l'île Digby après les travaux



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Plus tôt cette année, nous avons publié notre troisième rapport en réponse aux recommandations du GIFCC, qui couvre la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Ce rapport fait le point sur nos progrès concernant l'intégration des occasions et des risques liés aux changements climatiques aux quatre piliers du GIFCC.

Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces 11 recommandations, réparties en 4 piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.

Encadré par les Normes internationales d'information financière (IFRS), en juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a fait paraître ses deux normes d'information sur la durabilité. Ces normes ont été modifiées et adaptées au contexte canadien par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en décembre 2024, ce qui a donné lieu à la publication des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). Comme les normes IFRS d'information sur la durabilité, les nouvelles normes canadiennes sont au nombre de deux : la NCID 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et la NCID 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques. L'objectif du cadre ainsi proposé est de guider les organisations dans la communication d'informations liées à la durabilité.

Bien que ces normes intègrent les recommandations du GIFCC, au moment de publier le présent rapport, aucun organe de réglementation canadien n'a encore précisé quand la conformité aux NCID 1 et 2 serait imposée. Le respect de ces normes reste sur une base volontaire. D'ici à ce qu'une décision soit rendue, CBC/Radio-Canada continuera de faire rapport selon le cadre fourni par le GIFCC. Soulignons que comme les exigences de la NCID 2 sont très semblables aux recommandations du GIFCC, CBC/Radio-Canada est bien positionnée pour respecter ces exigences le temps venu.

Le tableau ci-dessous montre dans quelle mesure nous nous conformons aux recommandations du GIFCC en matière de publication de l'information financière :

| Recommandation du GIFCC | Informations recommandées | Degré de concordance |
|-------------------------|---------------------------|----------------------|
| | | |

| | | |
|--|---|--|
| <p>Gouvernance : Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.</p> | <p>a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le conseil d'administration.</p> <p>b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.</p> | <p>✓ Supervision de la stratégie par le conseil (p. 5)</p> <p>✓ Leadership de l'équipe de direction (p. 5)</p> |
| <p>Stratégie : Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.</p> | <p>a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation.</p> <p>b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> | <p>✓ Risques liés aux changements climatiques et leurs effets (p. 24)</p> <p>✓ Occasions liées aux changements climatiques et leurs effets (p. 24)</p> |
| | <p>c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario d'une hausse maximale des températures de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels.</p> | <p>✓ Analyse de scénarios climatiques (p. 27)</p> |
| <p>Gestion du risque : Présenter la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.</p> | <p>a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.</p> | <p>✓ Processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation (p. 31)</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. | ✓ Processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation (p. 31) |
| | c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation. | Alignement partiel – Processus d'intégration des risques liés aux changements climatiques (p. 31) |
| Indicateurs et cibles : Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants. | a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques. | ✓ Indicateurs permettant d'évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques (p. 34) |
| | b) Divulgation des émissions de GES de portées 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant. | Alignement partiel – Divulgation des émissions de GES de portées 1 et 2 (p. 41) |
| | c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles. | ✓ Cibles employées pour gérer les occasions et les risques liés aux changements climatiques (p. 41) |

Au fur et à mesure que notre programme gagnera en maturité, le comité de travail sur le rapport GIFCC collaborera avec différentes parties intéressées à l'intérieur de la Société pour dégager les risques et les occasions à court et à long terme en lien avec les changements climatiques. Nous continuerons par ailleurs d'exercer une surveillance étroite sur les développements concernant la communication de l'information afin de nous y conformer. Pour en savoir plus sur nos rapports



conformes au cadre du GIFCC, consulter la section [Rapports annuels d'écoresponsabilité](#) de notre site web institutionnel.

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Bien que le thème principal de ce rapport soit l'écoresponsabilité, il nous semble important de reconnaître la corrélation qui existe entre les changements climatiques et le travail forcé. Nous continuons d'évaluer les liens entre les changements climatiques, la transition énergétique et la vulnérabilité accrue au travail forcé et au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. En mai 2024, nous avons publié notre [premier rapport](#) relatif à la [Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#), un bilan des travaux entrepris en 2023-2024 pour détecter, éliminer et prévenir le travail forcé dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Comme nous savons que les secteurs qui recourent au travail forcé entraînent une dégradation de l'environnement et contribuent de façon significative aux changements climatiques, nous chercherons, en 2025-2026, à mieux repérer les points névralgiques de notre chaîne d'approvisionnement en effectuant une évaluation des risques et en mettant en place des mesures d'atténuation si nécessaire. Notre [plus récent rapport](#) a été publié en mai 2025.



Bulletin environnemental

Notre bulletin environnemental donne un aperçu de nos principaux indicateurs et statistiques en lien avec l'environnement. Nous comparons nos résultats de l'exercice considéré à ceux des exercices précédents afin d'évaluer nos progrès et de cerner les points à améliorer. Reportez-vous à nos piliers pour en savoir plus sur les activités et les explications pouvant être liées à certaines de ces mesures.

Revue d'assurance limitée

Une revue d'assurance limitée a été réalisée par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour les données des exercices 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Le rapport d'assurance limitée du cabinet indépendant est reproduit à la page 46 de notre [rapport annuel d'écoresponsabilité 2022-2023](#).

En 2024-2025, nous avons entrepris, en collaboration avec un tiers, un examen des émissions de GES des portées 1, 2 et 3 de la Société pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024. Dans le cadre de cet examen, nous avons passé en revue nos méthodes de quantification des GES, nos processus de collecte des données et de communication de l'information ainsi que nos contrôles internes, et nous avons appliqué des procédures de test pour nous assurer de produire de l'information exacte et complète sur nos émissions de GES pour les exercices considérés. Cette analyse n'a donné lieu à la formulation d'aucune recommandation importante.



Protocole des GES

CBC/Radio-Canada évalue ses émissions de GES en fonction des exigences énoncées dans le document intitulé [Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise](#). En suivant l'approche du contrôle opérationnel, selon laquelle une organisation comptabilise la totalité des émissions de GES découlant d'activités dont elle a le contrôle, CBC/Radio-Canada a choisi l'exercice 2019-2020 (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020) comme année de référence. Cette décision a été prise en raison des répercussions que la COVID-19 a eues sur l'exploitation de nos installations et sur nos activités en 2020-2021.

Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

Les portées expliquées

Portée 1

Émissions directes provenant de biens détenus par la Société (p. ex. installations, équipement et véhicules)

Portée 2

Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)

Portée 3

Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. transport et navettement des employés, déchets, biens loués, déplacements d'affaires, biens et services achetés)*

* Aux fins de la stratégie de CBC/Radio-Canada, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue à leur égard.

Méthodologie et hypothèses

Généralités

- Nous avons appliqué l'approche du contrôle opérationnel, selon laquelle une organisation comptabilise la totalité des émissions de GES tirées des activités dont elle a le contrôle.
- Nous avons choisi l'exercice 2019-2020 (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020) en guise d'exercice de référence. Cette décision s'explique par l'incidence que la pandémie de COVID-19 a eue sur nos activités et nos installations en 2020-2021.
- Les émissions de CO₂, de CH₄ et de N₂O sont incluses dans les émissions de GES de portées 1 et 2, et mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂).
- Les émissions de CO₂, de CH₄, de N₂O, d'hydrofluorocarbures (HFC), de perfluorocarbures (PCF) et d'hexafluorure de soufre (SF₆) sont incluses dans les émissions de GES de portée 3 et mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂).
- Le calcul de nos émissions repose sur les chartes de potentiel de réchauffement planétaire publiées dans le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Les facteurs d'émissions utilisés sont tirés des sources suivantes : le Canadian National Inventory Report, le GHG Emission Factor Hub de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis et les facteurs de conversion de GES du DEFRA (R.-U.).

Portée 1

- Les données sur les émissions **de source fixe de combustion** sont fondées sur les factures et rapports des entreprises de services publics.
- Les données sur les émissions **de source mobile de combustion** sont fondées sur les factures des fournisseurs de services de gestion du parc automobile de la Société. Les calculs effectués en aval sont fondés sur les données kilométriques et de consommation moyenne de nos véhicules.

| | |
|----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">La valeur des émissions fugitives est établie à partir des rapports d'incidents environnementaux de l'exercice. |
| Portée 2 | <ul style="list-style-type: none">À défaut de mécanismes prévus dans les ententes contractuelles, pour le calcul des émissions de portée 2, nous avons présumé que nos émissions fondées sur la situation géographique sont équivalentes à nos émissions fondées sur le marché.Les données sur notre consommation d'énergie (chaleur et vapeur) sont fondées sur les factures et rapports des entreprises de services publics. |
| Portée 3 | <ul style="list-style-type: none">Nous avons choisi d'inclure les émissions des immeubles que nous louons dans la portée 3, car nos baux ne renferment pas les paramètres nécessaires pour nous permettre de tenir compte des réductions importantes de nos émissions.Nous n'incluons aucune émission de CO₂ biogénique dans nos émissions de portée 3.La consommation énergétique des sites que nous louons est établie à partir des factures et des rapports de nos gestionnaires immobiliers ou, à défaut, nous utilisons une approximation.La consommation de carburants fossiles pour les déplacements d'affaires est établie à partir des factures et des rapports de nos fournisseurs de services de déplacement.Les émissions liées aux biens et services dont nous faisons l'acquisition sont fondées sur nos dépenses. Nous avons appliqué un autre facteur d'émission de carbone aux dépenses par catégorie afin d'avoir une idée approximative des émissions produites par les activités faisant l'objet d'un marché.Les émissions de portée 3 sur le navettement des employés sont basées sur les données du recensement de Statistique Canada appliquées à nos équivalents temps plein. |

- Les émissions de portée 3 indiquées dans le tableau ci-dessous ont été jugées pertinentes pour l'établissement de notre base de référence.
- Les émissions **des actifs loués en aval** sont basées sur les données de consommation des clients et les recouvrements.

| Émissions de portée 3 ²⁴ | Pertinence et explication |
|---|--|
| Catégorie 1 : Biens et services achetés | Jugée pertinente |
| Catégorie 2 : Biens d'équipement | Jugée pertinente |
| Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2) | Jugée pertinente |
| Catégorie 4 : Transport et distribution en amont | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités | Jugée pertinente |
| Catégorie 6 : Déplacements d'affaires | Jugée pertinente |
| Catégorie 7 : Navettage des employés | Jugée pertinente |
| Catégorie 8 : Biens loués en amont ²⁵ | Jugée pertinente |

²⁴ Les émissions compilées pour chacune des catégories composant la portée 3 n'ont pas été calculées à partir de données obtenues directement de nos fournisseurs ou autres partenaires de la chaîne de valeur, sauf pour les biens loués en amont (catégorie 8), dont 35 % des émissions ont été fournies directement par notre gestionnaire immobilier.

²⁵ Toutes les émissions produites par les biens loués par CBC/Radio-Canada sont comptabilisées dans la catégorie 8 de la portée 3.

| | |
|---|--|
| Catégorie 9 : Transport et distribution en aval | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 10 : Transformation des produits vendus | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 11 : Utilisation des produits vendus | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 13 : Biens loués en aval | Jugée pertinente |
| Catégorie 14 : Franchises | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |
| Catégorie 15 : Placements | Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada |

REMARQUE : Dans le cadre de notre stratégie, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue pour le calcul des émissions s'y rapportant.

Données sur les émissions de GES en tonnes d'équivalent CO₂²⁶

Pour apporter une véritable contribution à l'atteinte des objectifs d'écoresponsabilité, nous devons avoir une meilleure compréhension de nos impacts et de la façon dont nous pouvons réduire le bilan de nos activités en conservant l'énergie et en réduisant nos émissions.

Après avoir compilé les données sur les émissions de portées 1 et 2 conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des GES, nous sommes

²⁶ Il arrive que Statistique Canada révise des données antérieures, ce qui peut avoir une incidence sur les émissions de carbone publiées et, par conséquent, sur le total de nos émissions.



heureux de présenter les données pour les trois portées. Le tableau qui suit montre les émissions de GES des trois derniers exercices et les compare à l'exercice de référence (2019-2020).

| Portées et catégories | 2019-2020 (exercice de référence) | 2022-2023 | 2023-2024 ²⁷ | 2024-2025 ²⁸ |
|---|---|---------------|-------------------------|-------------------------|
| TOTAL (t éq. CO₂) – TOUTES LES PORTÉES | 76 011 | 65 572 | 57 467 | 57 358 |
| Portée 1 : Émissions directes provenant de biens détenus ou contrôlés par la Société | 3 581 | 3 698 | 3 293 | 3 066 |
| Portée 2 : Émissions indirectes provenant de la consommation d'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage et refroidissement) | 10 225 | 9 449 | 8 724 | 9 084 |
| Portée 3 : Émissions pertinentes | 62 205 | 52 425 | 45 450 | 45 208 |
| Catégorie 1 : Biens et services achetés ²⁹ | 27 942 | 24 440 | 19 347 | 20 022 |
| Catégorie 2 : Biens d'équipement | 8 600 | 6 125 | 4 929 | 5 965 |
| Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2) | 1 461 | 1 363 | 1 280 | 1 270 |

²⁷ Données certifiées au moyen d'un examen d'audit interne réalisé par un tiers.

²⁸ Résultats préliminaires. Les données pourraient être modifiées après la réalisation d'une revue d'assurance limitée par un cabinet indépendant.

²⁹ À l'exclusion des contenus de production commandés, en raison des limites sur le plan de la méthodologie de collecte des données.

| | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités | 438 | 191 | 174 | 88 |
| Catégorie 6 : Déplacements d'affaires | 6 486 | 4 215 | 3 988 | 2 895 |
| Catégorie 7 : Navettement des employés | 6 004 | 5 969 | 5 805 | 5 818 |
| Catégorie 8 : Biens loués en amont | 8 663 | 7 419 | 7 508 | 7 060 |
| Catégorie 13 : Biens loués en aval | 2 611 | 2 703 | 2 418 | 2 090 |

Toutes les données provisoires seront soumises à une revue d'assurance limitée indépendante en 2026-2027, après l'implémentation de notre nouveau PGI. Les efforts déployés pour atteindre ces résultats sont décrits tout au long de ce rapport.

Défi carboneutre

En 2024-2025, à la suite d'une analyse de nos émissions par source, points chauds et zones d'impact, nous avons mené un exercice de modélisation du parcours vers la carboneutralité conformément aux exigences du [Défi carboneutre](#). Nous avons annoncé notre adhésion au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada en juin 2023.

Le parcours que nous avons établi jouera un rôle crucial dans la planification stratégique à venir et nous a permis de cerner plusieurs leviers de décarbonation potentiels pour chaque portée. Le modèle de carboneutralité respecte les exigences préalables de l'[Initiative Science Based Targets](#) (iSBT), dans l'objectif de nous conformer à celle-ci. Les cibles sont considérées comme « fondées sur des données scientifiques » si elles sont conformes aux mesures nécessaires, selon les plus récentes recherches scientifiques sur le climat, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Les cibles fondées sur des données scientifiques tracent clairement une voie à suivre en précisant à quel point et à quelle vitesse une organisation doit réduire ses émissions de GES pendant une période déterminée.

Cliquez [ici](#) pour connaître les progrès que nous avons accomplis dans le cadre du Défi carboneutre.



Incertitude relative aux mesures

Les données présentées sont basées sur des calculs que nous croyons raisonnables pour les périodes indiquées. Néanmoins, leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait que nous avons graduellement accès à de nouvelles sources de données, internes ou externes, pour mesurer nos émissions de GES de manière plus précise. L'adoption de nouvelles méthodes de collecte des données pourrait faire en sorte que certains chiffres ne soient plus comparables avec les chiffres publiés précédemment.

Par exemple, il pourrait être nécessaire de recalculer les émissions d'un exercice dans les conditions suivantes :

- *la Société réalise une acquisition ou une cession;*
- *la Société effectue des changements structurels;*
- *des changements apportés à la méthode de calcul modifient de manière importante les valeurs correspondant aux émissions de l'exercice de référence.*

Révision des calculs

CBC/Radio-Canada ne recalculera les données de son exercice de référence (2019-2020) que s'il survient un changement de méthode ou de processus jugé non négligeable.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les cibles fixées dans notre stratégie *On passe au vert* concordent avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Nous résumons dans les tableaux ci-dessous les activités que nous avons entreprises pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

Favoriser la production durable

**3**

Bonne santé et bien-être

**11**

Villes et communautés durables

**12**

Consommation et production responsables

**13**

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

**17**

Partenariats pour la réalisation des objectifs

Réduire notre empreinte

**7**

Énergie propre et d'un coût abordable

**9**

Industrie, innovation et infrastructure

**11**

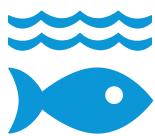
Villes et communautés durables

**12**

Consommation et production responsables

**13**

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

**14**

Vie aquatique

**17**

Partenariats pour la réalisation des objectifs

Tracer un nouveau chemin

**8**

Travail décent et croissance économique

**9**

Industrie, innovation et infrastructure

**11**

Villes et communautés durables

**12**

Consommation et production responsables

**13**

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

**16**

Paix, justice et institutions efficaces

**17**

Partenariats pour la réalisation des objectifs

Façonner notre cadre narratif

**11**

Villes et
communautés
durables

**13**

Mesures relatives
à la lutte contre
les changements
climatiques

**15**

Vie terrestre

**16**

Paix, justice et
institutions
efficaces



Regard sur l'avenir

En juin 2021, CBC/Radio-Canada s'est engagée dans un parcours d'écoresponsabilité qui montre sa détermination à bâtir un média de service public écoresponsable faisant la fierté des générations actuelles et futures. Nous voulions que la Société soit un chef de file dans ce domaine et inspire l'industrie médiatique canadienne à faire sa part pour lutter contre le danger des changements climatiques. Quatre ans plus tard, cet ambitieux cheminement a transformé notre façon de penser la protection de l'environnement et le développement durable dans son ensemble.

Allant au-delà de notre ambition première, nous avons amorcé le changement culturel nécessaire pour intégrer l'écoresponsabilité à toutes nos activités. Nous avons eu un effet profond sur l'industrie des médias et de la diffusion, et nous avons travaillé d'arrache-pied pour faire les choses de manière plus efficace et plus écoresponsable. Nos efforts se reflètent non seulement dans la réduction de nos émissions de GES et de notre consommation d'énergie et d'eau, mais aussi dans notre façon de mobiliser en permanence nos employés et nos partenaires.

Certes, il y a encore beaucoup à faire. Mais il est clair que notre stratégie *On passe au vert* nous a dotés d'une base solide à partir de laquelle nous pourrons évoluer encore. Nous entamons la dernière année de notre stratégie actuelle. C'est le moment pour nous d'élaborer un nouveau plan stratégique qui nous aidera, au-delà de 2026, à respecter les engagements que nous avons pris pour 2050. Ce ne sera pas facile, mais nous sommes déterminés à explorer tous les moyens possibles pour atteindre les objectifs à court et à long terme que nous nous sommes fixés.

On passe au vert, c'est aussi tabler sur les leçons retenues et les progrès accomplis pour continuer de pulvériser les barrières présentes dans notre industrie et faire de la Société le chef de file canadien de l'écoresponsabilité.

Une chose est sûre : notre parcours d'écoresponsabilité se poursuivra au-delà de cette stratégie. Nous sommes impatients de vous présenter la suite.